



# **Plan régional autisme (PRA) pour la région Bourgogne**

## **Déclinaison régionale du plan national autisme (2013 – 2017)**

## Sommaire

1. Introduction .....	5
2. Etat des lieux des besoins et des ressources en Bourgogne .....	7
2.1 Définition des troubles envahissants du développement (TED) .....	7
2.2 Prévalence en France et en région Bourgogne .....	9
2.3 Secteur médico-social .....	10
2.4 Secteur sanitaire .....	16
2.5 Le repérage et le diagnostic (simple et complexe) .....	18
2.6 La scolarisation .....	20
2.7 La formation .....	24
2.8 L'accès aux soins .....	33
2.9 Le soutien aux aidants familiaux .....	34
3. Plan d'actions.....	35
4. Fiches actions.....	40
Axe 1 : Evaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED	40
Action A 1.1 : Etudes.....	41
Action A 1.2 : Système d'information Via-trajectoire .....	44
Axe 2 : Structuration du territoire en 3 niveaux .....	46
Action A 2.1 : Sensibiliser les acteurs de la petite enfance aux signaux d'alerte et au repérage précoce de l'autisme ou autres TED .....	47
Action A 2.2 : Elaborer une stratégie de communication relative aux signaux d'alerte de l'autisme ou autres TED auprès des différents acteurs.....	49
Action A 2.3 : Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation .....	51
Action A 2.4 : Assurer l'accès des équipes aux outils d'évaluation et de diagnostic recommandés par la HAS et l'Anesm.....	53
Action A 2.5 : Organiser au moins une équipe pluridisciplinaire par territoire de santé de diagnostic simple (niveau 2) .....	54
Action A 2.6 : Assurer l'accès pour les équipes de diagnostic simple et d'accompagnement aux compétences spécialisées.....	56
Action A 2.7 : Créer une équipe spécifique de diagnostic et d'appui à l'accompagnement global des adultes autistes .....	58

Action A 2.8 : Garantir une évaluation pluridisciplinaire, homogène et de qualité par les 4 MDPH de la région Bourgogne .....	60
Action A 2.9 : Développer un modèle d'intervention précoce intégrant l'ensemble des acteurs et ressources (parentales, sanitaires, médico-sociales, éducatives, sociales ...)	62
Axe 3 : Amélioration des pratiques vers une mise en œuvre des RBPP .....	64
Action A 3.1 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des paramédicaux et des travailleurs sociaux.....	65
Action A 3.2 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des médecins.....	67
Action A 3.3 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des enseignants et autres personnels de l'Education nationale.....	68
Action A 3.4 : Elaborer un plan régional de formation en lien avec les OPCA et le CNFPT .....	69
Action A 3.5 : Développer l'offre de formation continue médicale .....	71
Action A 3.6 : Adapter et poursuivre le déploiement de la mesure 5 (formation de formateurs).....	72
Action A 3.7 : Recenser et communiquer sur l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national.....	74
Axe 4 : Développement des capacités d'accueil et d'accompagnement.....	76
Action A 4.1 Evaluer la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM en vue de l'évolution de l'offre .....	77
Action A 4.2 : Amplifier l'accompagnement d'enfants autistes ou avec autres TED par des SESSAD dédiés en lien avec les sections spécialisées des IME .....	79
Action A 4.3 : Agir sur le passage à l'âge adulte .....	81
Action A 4.4 : Rééquilibrer et adapter l'offre institutionnelle pour les adultes autistes ou avec autres TED dans les territoires .....	83
Action A 4.5 : Adapter les compétences des ESMS aux besoins d'accompagnement des personnes autistes vieillissantes .....	85
Action A 4.6 : Poursuivre les opérations de reconversions de lits sanitaires.....	87
Action A 4.7 : Recenser les professionnels de santé libéraux intervenants auprès de personnes autistes ou avec autres TED.....	89

Action A 4.8 : Assurer l'accès aux soins bucco-dentaires et la prise en charge de la douleur .....	91
Action A 4.9 : Soutenir l'inclusion scolaire .....	93
Action A 4.10 : Favoriser l'insertion sociale .....	95
Action A 4.11 : Favoriser l'insertion professionnelle .....	97
Axe 5 : Soutien aux aidants familiaux .....	99
Action A 5.1 : Informer les familles et les aidants familiaux.....	100
Action A 5.2 : Développer les formations pour les familles et les aidants familiaux .....	102
Action A 5.3 : Créer des places d'accueil temporaire .....	104
5. La gouvernance du PRA.....	106
Annexe 1 : Cartographie .....	109
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des actions.....	111
Annexe 3 : Les actions du Plan Régional Autisme en lien avec le parcours de vie des personnes autistes ou autres TED .....	118

## 1. Introduction

La prise en charge des personnes présentant de l'autisme ou autres Troubles Envahissant du Développement (TED) figure depuis de nombreuses années au rang des priorités gouvernementales.

La loi du 11 février 2005 puis deux plans nationaux successifs, 2005-2007 et 2008-2010, ont permis des avancées significatives en termes d'état des connaissances, d'outils de diagnostic, d'accompagnement, d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et de renforcement des places d'accueil. Ces avancées, aussi significatives soient-elles, doivent encore être confortées et renforcées.

En effet, les réponses apportées jusqu'alors restent insuffisantes puisque l'autisme est encore mal et trop tardivement diagnostiqué et les interventions demeurent encore quantitativement et qualitativement à adapter.

La détermination des pouvoirs publics à poursuivre l'effort en direction de ce public se poursuit avec l'adoption du 3<sup>ème</sup> plan national autisme 2013-2017. Ce nouveau plan, élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, porte l'ambition d'améliorer le dépistage, d'assurer le diagnostic (enfants et adultes) et la prise en charge précoce et d'organiser l'accompagnement tout au long de la vie par une prise en charge adaptée, tant pour les enfants/adolescents, que pour les adultes et les personnes vieillissantes présentant de l'autisme ou autres TED.

Ce troisième plan national autisme s'articule autour de 5 axes majeurs :

- Diagnostiquer et intervenir précocement
- Accompagner tout au long de la vie
- Soutenir les familles
- Poursuivre les efforts de la recherche
- Former l'ensemble des acteurs de l'autisme

En vue de décliner, en les adaptant aux enjeux territoriaux, les objectifs et mesures du plan national, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont été missionnées pour conduire la démarche de concertation régionale devant aboutir au présent Plan Régional Autisme (PRA) et assurer la gouvernance régionale de ce plan.

Face à de tels enjeux, le PRA a été élaboré en concertation avec les représentants des usagers et des familles ainsi que les différents acteurs concernés.

En région Bourgogne, le CTRA et les CTDA ont contribué à la réflexion et à la co-construction de la politique régionale en matière d'autisme ou autres TED. En parallèle, des réunions d'échanges avec les différents acteurs ont été organisées.

Lors du CTRA du 23 juin 2014, au cours duquel les objectifs et principales actions du PRA ont été présentés, une équipe technique a été constituée. Cette équipe s'est réunie à de multiples reprises pour décliner les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels, les actions correspondantes et enfin le projet de PRA comportant les fiches actions détaillées.

Le PRA de Bourgogne s'inscrit non seulement dans les lignes directrices du 3<sup>ème</sup> plan national autisme, mais conforte également la logique de parcours respectueuse du projet de vie de la personne handicapée, logique consacrée par la loi du 11 février 2005 et réaffirmée dans le rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution ». A ce titre, les différentes actions du plan intègre les différentes dimensions du parcours des personnes présentant de l'autisme ou autres TED ainsi que les différents acteurs concernés.

Le PRA s'efforce de construire des réponses territorialisées et coordonnées répondant aux besoins des personnes présentant de l'autisme ou autres TED et des familles. Il vise également à créer les conditions de réussite à un accompagnement des professionnels et des établissements en vue de respecter les recommandations de bonnes pratiques. Il promeut également une approche transversale complémentaire et coordonnée entre le sanitaire et le médico-social.

Il s'inscrit en cohérence avec le Projet Régional de Santé (PRS), le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS), mais aussi avec les Schémas de la prévention (SRP) et de l'organisation des soins (SROS).

Le PRA est construit en quatre parties :

- Un état des lieux
- Des objectifs stratégiques et objectifs opérationnels
- Des fiches actions
- La gouvernance du PRA

La mise en œuvre pluriannuelle de ce plan s'inscrit également dans le cadre d'une large concertation avec les professionnels et les familles (réunions départementales et régionales, groupes de travail spécifiques, ...).

Le contenu de ce plan pourra donc évoluer en fonction du niveau d'avancement des différentes actions, certaines nécessitant d'être approfondies avec les différents acteurs.

## 2. Etat des lieux des besoins et des ressources en Bourgogne

### 2.1 Définition des troubles envahissants du développement (TED)

L'autisme et les troubles qui lui sont apparentés constituent un ensemble de syndromes regroupés dans la Classification Internationale des Maladies (CIM-10) sous l'appellation « Troubles Envahissants du Développement » (TED).

Définition des TED dans la CIM-10 : *« les TED sont un groupe de troubles caractérisés par des altérations qualitatives des interactions sociales réciproques et des modalités de communication, ainsi que par un répertoire d'intérêts et d'activités restreint, stéréotypé et répétitif. Ces anomalies qualitatives constituent une caractéristique envahissante du fonctionnement du sujet, en toutes situations ».*

Huit catégories de TED sont identifiées dans la CIM-10 :

- L'autisme infantile
- L'autisme atypique
- Le Syndrome de Rett
- Autre trouble désintégratif de l'enfance
- Hyperactivité associée à un retard mental et à des mouvements stéréotypés
- Syndrome d'Asperger
- Autres troubles envahissants du développement
- Trouble envahissant du développement sans précision

La distinction entre les différentes catégories de TED est en partie fondée sur l'âge de début, les signes cliniques ou sur la présence d'atteinte génétique.

L'autisme est défini par la présence de perturbation dans la communication et les relations sociales réciproques, de l'existence de comportements anormaux caractérisés par leur allure répétitive.

Actuellement, il est difficile de recueillir des données exhaustives sur les besoins des enfants, adolescents et adultes autistes ou autres TED et de connaître avec précision l'offre existante sur l'ensemble des champs (social, médico-social, sanitaire, ambulatoire, ...).

Le recensement des besoins et des ressources ne peut être réalisé que de façon partielle. La région Bourgogne a choisi de s'appuyer sur les données quantitatives et qualitatives issues :

- du zoom enquête ES 2010 : autisme et TED (ARS 2013)
- de l'étude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS 2014)
- de l'état des lieux national (2013)
- de l'enquête CREAL (2010)
- des données du rectorat (2013)
- des rapports d'activités des MDPH (2011)
- des STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social de la région Bourgogne (Statiss 2013)

## 2.2 Prévalence en France et en région Bourgogne

En 2009, la prévalence estimée des TED était de **6 à 7 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, soit un enfant sur 150**. Environ un tiers des enfants avec TED a un retard mental associé. Pour l'autisme infantile, la prévalence estimée est de **2 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, soit un enfant sur 500**.

Tableau 1 : Prévalence en région Bourgogne par département

	Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Bourgogne
<b>Population - 20 ans</b>	122 804	44 741	124 692	80 382	372 619
<b>Prévalence TED 6,5 pour 1 000 (effectif théorique)</b>	798	291	810	522	2 421
<b>Population 20 – 60 ans</b>	275 218	103 361	269 625	167 918	816 122
<b>Prévalence TED 6,5 pour 1 000 (effectif théorique)</b>	1789	672	1 753	1 091	5 305
<b>Population + 60 ans</b>	127 768	72 082	162 864	95 145	457 859
<b>Prévalence TED 6,5 pour 1 000 (effectif théorique)</b>	830	469	1 059	618	2 976
<b>Total Population</b>	525 790	220 184	557 181	343 445	1 646 600
<b>Prévalence TED 6,5 pour 1 000 (effectif théorique)</b>	3 417	1 432	3 622	2 231	10 702

Source : Statiss 2013

### 2.3 Secteur médico-social

**Tableau 2 : Prise en charge des personnes TED dans une structure médico-sociale par département**

	Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Bourgogne
<b>Population du département (01/01/2012)</b>	525 790	220 184	557 181	343 445	1 646 600
<b>Population TED en médico-social (31/12/2010)</b>	156	85	234	145	620
<b>Enfants TED en médico-social (31/12/2010)</b>	65	43	145	75	328
<b>Adultes TED en médico-social (31/12/2010)</b>	91	42	89	70	292
<b>Part des TED sur population départementale</b>	0.03 %	0.04 %	0.04 %	0.04 %	0.04 %

Source : ES 2010

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, **620** personnes autistes ou autres TED étaient prises en charge dans une structure médico-sociale en Bourgogne. La population atteinte de TED et accompagnée par le secteur médico-social est proportionnellement identique d'un département à l'autre.

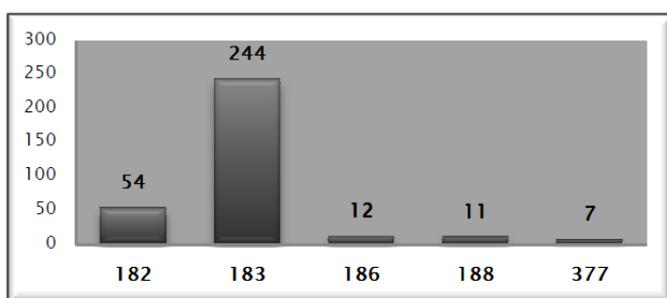
**Secteur des enfants**

**Tableau 3 : Nombre d'enfants accueillis par catégories des structures**

Catégories des structures	Nombre d'enfants accueillis (2010)
SESSAD	54
IME	244
ITEP	12
Polyhandicap	11
Dispositif d'accompagnement spécifique	7
<b>Total</b>	<b>328</b>

Source : ES 2010

**Graphique 1 : Nombre d'enfants accueillis par catégories des structures**



Catégories des structures :

182 = SESSAD

183 = IME

186 = ITEP

188 = Polyhandicap

377 = Dispositif d'accompagnement spécifique

Source : ES 2010

Il apparaît que **74 %** des enfants sont pris en charge dans un IME et que le SESSAD accompagne **16.5 %** des enfants et adolescents autistes ou autres TED.

**Tableau 4 : Places installées et dédiées TED (IME et SESSAD) par département**

		Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Bourgogne
<b>IME</b>	<b>Places installées</b>	525	339	560	524	1 948
	<b>Places dédiées TED</b>	52	22	59	14	147
<b>SESSAD</b>	<b>Places installées</b>	715	177	399	157	1 448
	<b>Places dédiées TED</b>	32	15	36	2	85

Source : ARS Avril 2015

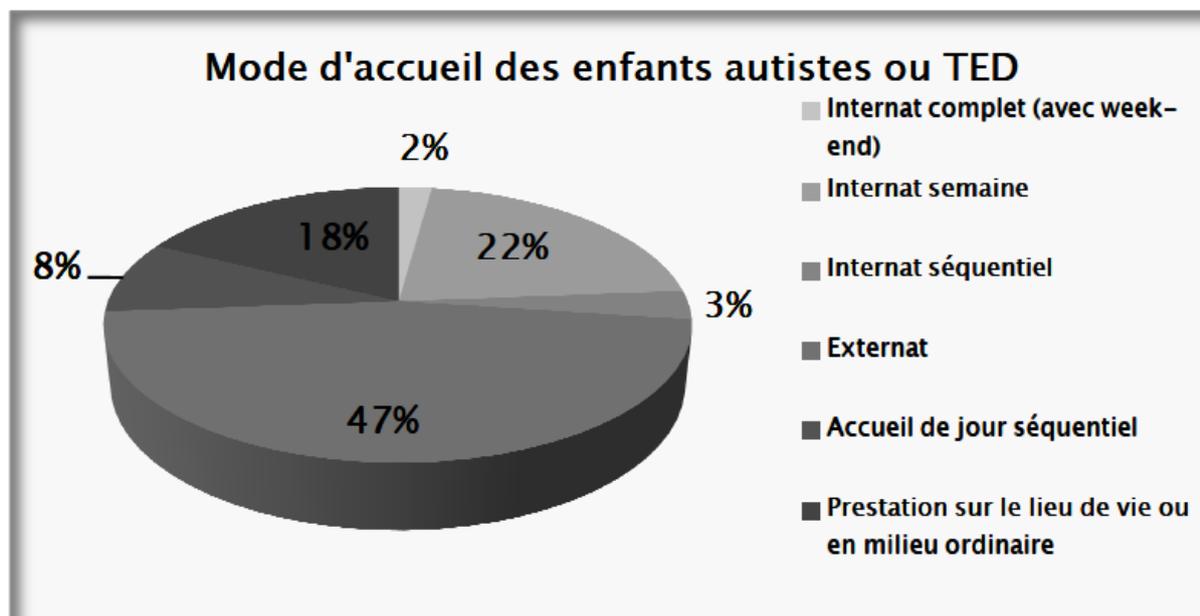
Les places dédiées représentent 7 % des places d'IME et 5 % des places de SESSAD.

Au regard de l'activité des établissements et services médico-sociaux, accueillant des enfants et des adolescents, les places dédiées aux TED apparaissent insuffisantes.

#### **Caractéristiques de la population avec autisme ou autres TED**

- 92 % ont entre 5 et 19 ans
- 25 jeunes adultes sont âgés de 20 à 25 ans
- Age moyen = 14 ans
- Sex ratio : 3.75 garçons pour une fille

**Graphique 2 : Les modes d'hébergement**



Source : ES 2010

Une majorité des enfants autistes ou autres TED sont accueillis en externat ou en internat séquentiel (quelques nuits par semaine). L'internat représente **27 %** de l'accueil en structure médico-sociale.

**Tableau 5 : Nombre d'enfants en attente (tout handicap confondu)**

MDPH	IME	SESSAD
Côte d'or	135	181
Nièvre	132	53
Saône et Loire	154	?
Yonne	75	53
<b>Bourgogne</b>	<b>496</b>	<b>287</b>

Source : MDPH 2011

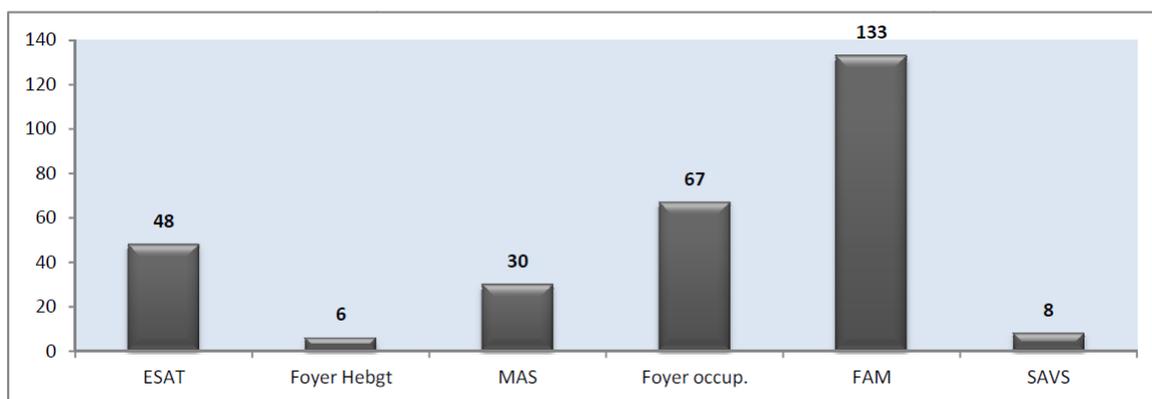
**Secteur des adultes**

**Tableau 6 : Nombre d'adultes accueillis par catégories des structures**

Catégories des structures	Nombre d'adultes accueillis (2010)
ESAT	48
Foyer d'hébergement	6
MAS	30
Foyer occupationnel	67
FAM	133
SAVS	8
<b>Total</b>	<b>292</b>

Source : ES 2010

**Graphique 3 : Nombre d'adultes accueillis par catégories des structures**



Source : ES 2010

**Tableau 7 : Places installées et dédiées TED (FAM, foyer de vie, foyer d'hébergement, ESAT) par département**

		Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Bourgogne
<b>FAM</b>	Places installées	299	86	375	212	972
	Places dédiées TED	45	20	60	46	171
<b>Foyer de vie</b>	Places installées	271	469	873	638	2 251
<b>Foyer d'hébergement</b>	Places installées	673	111	296	219	1 299
<b>ESAT</b>	Places installées	1034	458	1 048	656	3 196

Source : ARS Avril 2015

A savoir que seuls les FAM ont des places dédiées aux personnes autistes ou autres TED (**171 places en Bourgogne pour 292 adultes**).

#### **Caractéristiques de la population avec autisme ou autres TED**

- Sex ratio : 2.25 garçons pour une fille
- 25 jeunes adultes âgés de 20 à 25 ans sont pris en charge dans une structure pour enfants

Sur l'ensemble de la population avec autisme ou autres TED accueillies dans un établissement ou un service médico-social, **52,5%** ont moins de 20 ans (les 10 à 19 ans représentent **40,7%**). De plus, il apparaît que l'âge moyen des enfants et adolescents pris en charge dans une structure pour enfants est de **14 ans** et, il atteint **35,6 ans** pour les structures pour adultes.

## 2.4 Secteur sanitaire

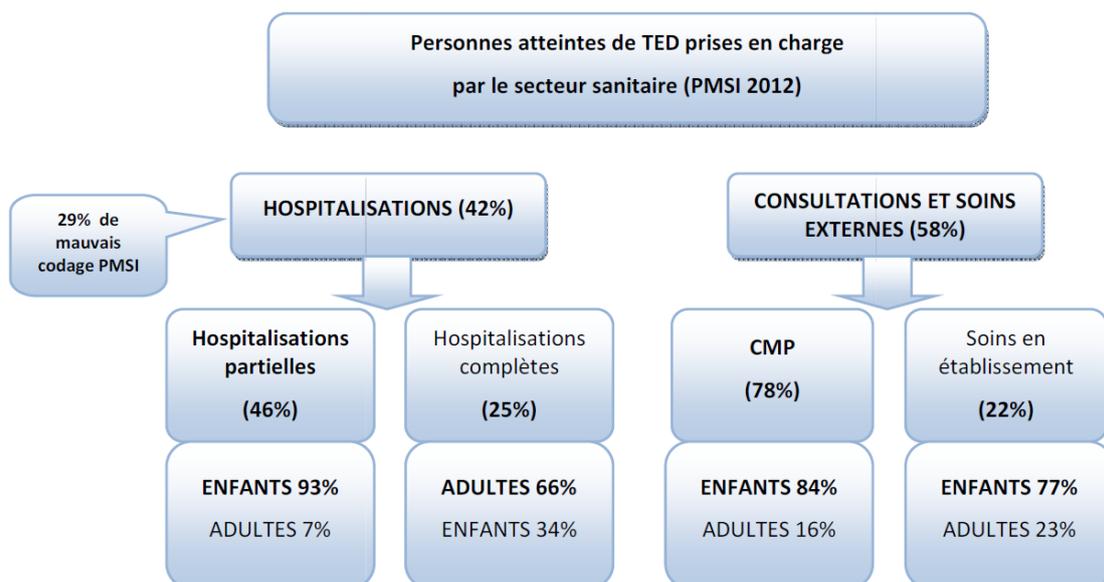
**Tableau 8 : Répartition des personnes TED prises en charge par le secteur sanitaire (données non exhaustives)**

	Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Bourgogne
<b>Enfants</b>	16.5 %	0.1 %	29.9 %	15.7 %	62.2 %
<b>Adultes</b>	10.1 %	0.6 %	14.4 %	7.0 %	29.5 %
<b>Total</b>	26.7 %	0.7 %	44.3 %	22.7 %	91.7 %

Source : PMSI 2012

Au cours de l'année 2012, un peu plus de **700** personnes TED ont été déclaré dans le PMSI-PSY. Les établissements bourguignons ont pris en charge **91.7 %** des patients résidant dans la région. Les **8.3 %** restant ont été pris en charge par des établissements de différentes régions.

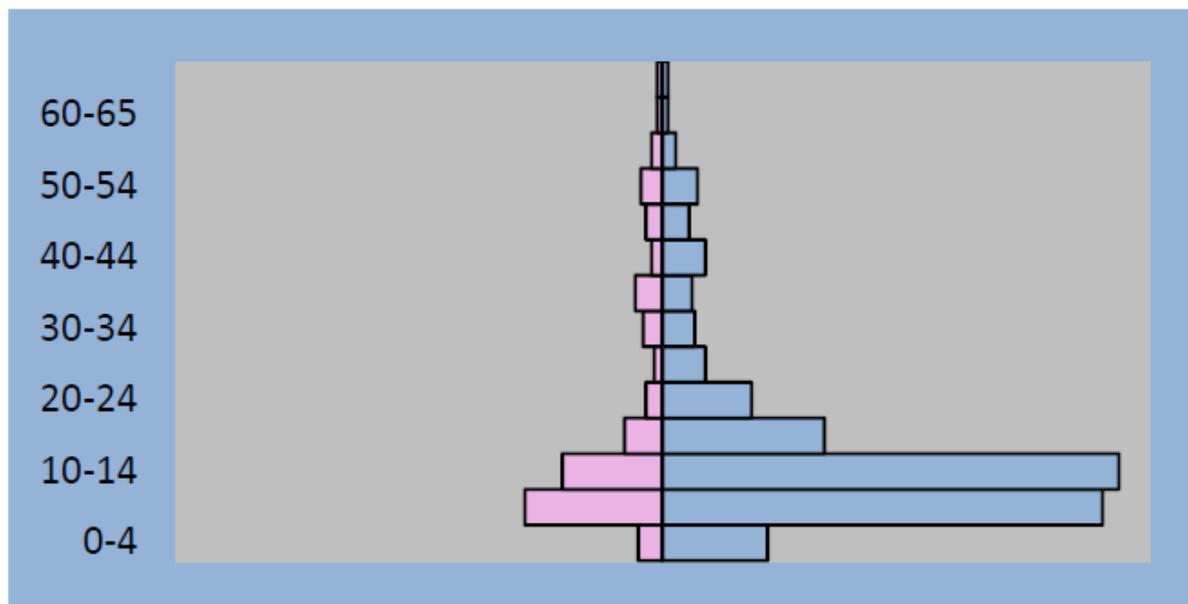
**Graphique 4 : Prise en charge des personnes TED par le secteur sanitaire**



Source : PMSI 2012

Une majorité des patients ont des consultations ou des soins externes (**58 %**), pour la plupart dans un CMP (**78 %**). Ce type d'accompagnement touche particulièrement les enfants et adolescents (**84 %**). Par ailleurs, les hospitalisations sont, pour un peu moins de la moitié, des hospitalisations partielles (**46 %**) touchant à **93 %** des enfants. Les hospitalisations complètes (**25 %**), moins répandues, concernent plus largement les adultes.

### Graphique 5 : La pyramide des âges



Source : PMSI 2012

La pyramide des âges démontre que les enfants sont proportionnellement plus représentés que les adultes. En effet, les enfants et adolescents représentent près de **76 %** des effectifs considérés. On constate également que les enfants âgés de 5 à 14 ans sont largement plus nombreux. Ils représentent un peu moins de **60 %**.

## **2.5 Le repérage et le diagnostic (simple et complexe)**

### **Le repérage**

Afin de faciliter le repérage et l'orientation par les professionnels de premier niveau (professionnels de la petite enfance, professionnels libéraux, professionnels de PMI, professionnels de la communauté éducative, ...) de nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont été délivrées.

Ces actions ont permis de cibler les professionnels suivants :

- des professionnels de la petite enfance
- des professionnels des MDPH
- des équipes de pédopsychiatrie
- des pédiatres

Ces formations ont été assurées par l'équipe du CRA.

### **Les équipes de diagnostic simple**

D'après l'état des lieux réalisé sur des données 2012, 318 diagnostics simples ont été posés avec la répartition suivante :

- CAMSP (27 lieux) : 124
- Secteurs de pédopsychiatrie : 194

### **Les équipes de diagnostic complexe**

La seule équipe pour les diagnostics complexes actuellement identifiée sur la région Bourgogne est celle du CRA. Cependant les équipes de pédopsychiatrie assurent également ces diagnostics complexes.

Le CRA Bourgogne propose trois types de bilan :

- Bilan d'évaluation de la demande (BED) : toute demande aboutit à ce bilan afin d'évaluer l'aide à apporter à la situation, de rassembler les premiers symptômes cliniques et vérifier leur cohérence avec un éventuel TED et de se mettre en rapport avec le réseau de prise en charge mobilisé autour de la personne
- Bilan diagnostique : si le BED conclut à la nécessité d'un bilan diagnostique réalisé par le CRA, ce bilan sera conduit entièrement par l'équipe pluridisciplinaire du CRA
- Bilan fonctionnel : si le BED relève un diagnostic pertinent posé par les équipes de prise en charge, le CRA conduit un bilan fonctionnel, entièrement ou en appui sur ces mêmes équipes

En 2012, 45 diagnostics complexes ont été réalisés pour les enfants et 5 pour les adultes.

En 2012, le CRA a reçu 70 nouvelles demandes de bilan et a réalisé 100 bilans. Par ailleurs, il a été constaté une augmentation du nombre de demandes.

Le délai d'attente entre la réception de la demande et la restitution du bilan est d'environ 18 mois.

Le CRA assure des missions d'information, de conseil et de formation auprès des familles et des professionnels. Il apporte également un appui aux pratiques des professionnels et aux MDPH.

Concernant les adultes, il n'existe pas de structuration particulière du dispositif de diagnostic.

## 2.6 La scolarisation

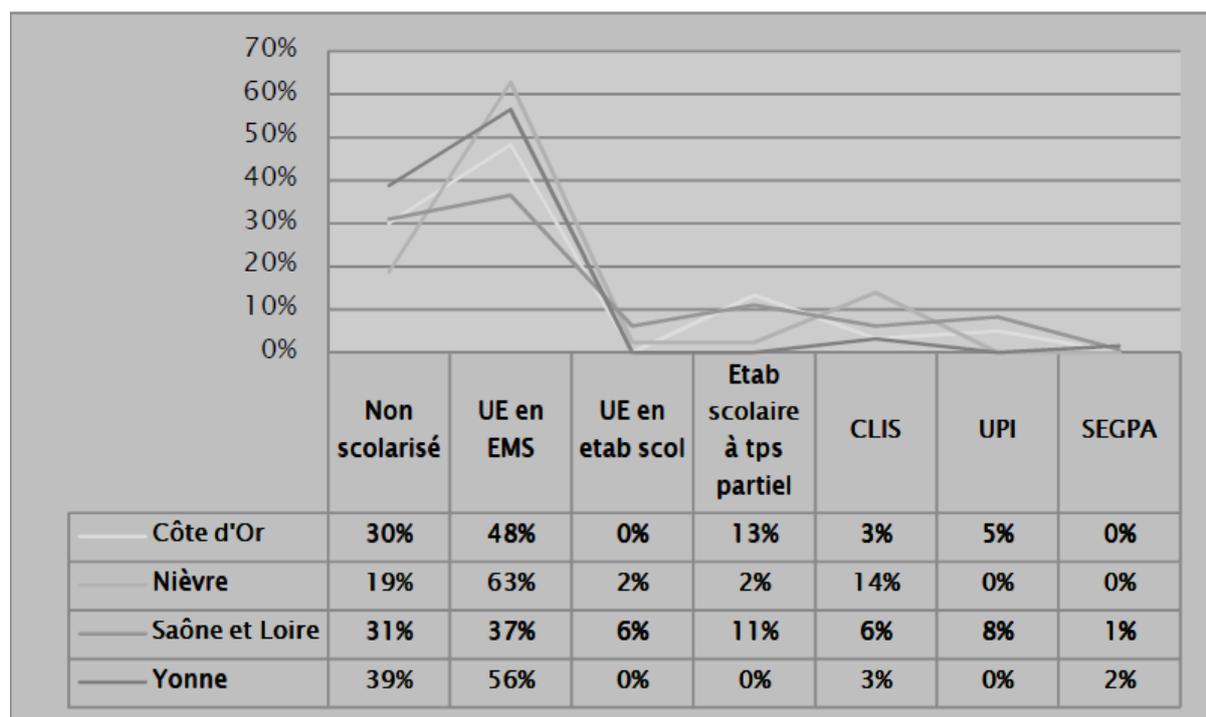
Tableau 9 : Ages et nombre d'enfants par types de scolarisation

Scolarisation	Âges concernés	Nombre d'enfants	%
<b>CLIS</b>	7 - 12 ans	19	6 %
<b>Établissement scolaire à temps complet (scolarisation individuelle)</b>	7- 18 ans	17	5 %
<b>Établissement scolaire à temps partiel : entre 1j et ½ et 3j et ½ par semaine (scolarisation individuelle)</b>	8 - 12 ans	3	1 %
<b>Établissement scolaire à temps partiel : entre une ½ j et 1j par semaine (scolarisation individuelle)</b>	9 – 12 ans	5	2 %
<b>Hors code</b>		12	4 %
<b>Non scolarisé</b>	5 – 25 ans	95	29 %
<b>SEGPA</b>	10 – 15 ans	3	1 %
<b>Unité d'enseignement dans un établissement médico-social</b>	7 – 21 ans	144	44 %
<b>Unité d'enseignement dans un établissement scolaire</b>	9 – 17 ans	10	3 %
<b>UPI (ULIS depuis 2010)</b>	13 – 19 ans	15	5 %
<b>Total</b>		328	100 %

Source : ES 2010

**66 %** des enfants autistes ou autres TED sont scolarisés soit en unité d'enseignement (**47 %**), soit en milieu ordinaire (**19%**).

**Graphique 6 : Répartition des types de scolarisation par département**



Source : ES 2010

La part d'enfants non scolarisés est plus importante dans l'Yonne. A l'inverse, la Nièvre présente la plus faible part d'enfants non scolarisés. Pour ceux bénéficiant d'une scolarité, elle est majoritairement en unité d'enseignement dans un établissement médico-social.

**Tableau 10 : Nombre d'enfants scolarisés par degré et département**

	1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré	Total
Côte d'or	97	36	133
Nièvre	47	15	62
Saône et Loire	165	62	227
Yonne	52	18	70
<b>Académie Dijon</b>	<b>361</b>	<b>131</b>	<b>492</b>

Source : Rectorat - 2013

A la rentrée scolaire 2013, **492** enfants autistes ou autres TED étaient scolarisés, dont **361** dans le 1<sup>er</sup> degré, et **131** dans le second degré.

**Tableau 11 : Répartition par genre (public et privé, 1et 2nd degrés)**

	Fille	Garçon	Total
<b>Côte d'or</b>	27	106	133
<b>Nièvre</b>	14	48	62
<b>Saône et Loire</b>	37	190	227
<b>Yonne</b>	14	56	70
<b>Académie Dijon</b>	92	400	492

Source : Rectorat – 2013

**Tableau 12 : Modalités de scolarisation (public et privé, 1et 2nd degrés)**

	1 <sup>er</sup> degré				
	Côte d'or	Nièvre	Saône et Loire	Yonne	Académie
<b>Scolarisation exclusive dans une classe ordinaire</b>	75	28	123	41	267
<b>CLIS 1 et classe ordinaire</b>	12	8	15	5	40
<b>CLIS 1 exclusivement</b>	10	11	27	6	54
<b>Total</b>	97	47	165	52	361
	2 <sup>nd</sup> degré				
<b>Scolarisation exclusive dans une classe ordinaire</b>	24	6	45	14	89
<b>ULIS TFC/TED et classe ordinaire</b>	12	7	10/2	4	33/2
<b>ULIS TFC/TED</b>		2	3/2		5/2
<b>Total</b>	36	15	62	18	131

Source : Rectorat - 2013

**Tableau 13 : Niveau d'enseignement**

<b>Maternelle</b>	<b>177</b>	<b>36 %</b>
<b>Elémentaire</b>	184	38 %
<b>Collège</b>	79	16 %
<b>SEGPA</b>	9	2 %
<b>Lycée général et technique</b>	11	2 %
<b>Lycée professionnel</b>	11	2 %
<b>Autres</b>	21	4 %

Source : Rectorat - 2013

**Tableau 14 : Accompagnement par un AVS**

	<b>1<sup>er</sup> degré</b>	<b>2<sup>nd</sup> degré</b>
<b>AVS-i</b>	67.04 %	51.91 %
<b>AVS-m</b>	6.65 %	7.63 %
<b>Pas d'accompagnement</b>	26.32 %	40.46 %

*Source : Rectorat - 2013*

## 2.7 La formation

### Formations initiales et continues

Il ressort de l'enquête que les formations initiales dispensées à l'Université et dans les instituts de formation (IFSI et IRTESS) restent insuffisantes. Cependant, des évolutions sont en cours.

UFR de Médecine (Université de Bourgogne) :

- DES Psychiatrie : 4h/an dédiées à l'Autisme-Asperger / autres TED et 8h/an où les TED sont également abordés au cours d'autres enseignements
- Pour les études de médecine, aucun enseignement dédié TED/autisme

UFR de Psychologie (inter-universités Bourgogne et Franche Comté) :

- Masters 1 et 2 : 1j/an « Etat actuel des connaissances en matières d'autismes et de TED »

IFSI : entre 0.5j à 1.5j sur l'ensemble de la formation

IRTESS :

- Educateurs : 2 à 3j (selon filière) sur l'ensemble de la formation
- Assistante sociale : 2h sur l'ensemble de la formation
- Aide médico-psychologique : 1j sur l'ensemble de la formation

En matière de formation continue, outre l'offre de formation du CRA (voir ci-dessous), un nombre important de formations sont proposées par des organismes de formation. A l'issue de l'enquête réalisée auprès des secteurs médico-social et sanitaire, on a pu relever le nombre de formations dispensées et les thématiques traitées. Toutefois, il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif.

### Formations assurées par le CRA

Le CRA Bourgogne développe des actions de formation.

**Tableau 15 : Nombre de jours de formation par année**

Année	Nombre de jours
2011	30
2012	23.5
2013	30.5
Total	84

**Tableau 16 : Types de structures – Nombre d’actions de formation – Nombre de jours – Professionnels formés**

Types de structures	Nombre d’actions de formation	Nombre de jours	Professionnels formés
<b>ESMS</b>	15	20.5	Equipes éducatives
<b>Centres de loisirs et accueil périscolaire / crèche et halte garderie</b>	6	9.5	Animateurs Directeurs
<b>Education nationale</b>	24	18.5	Enseignants AVS Psychologues scolaires CPE Enseignants spécialisés Médecins scolaires
<b>MDPH</b>	3	3.5	Médecins Assistantes sociales Ergothérapeutes Infirmières
<b>Organisme de formation</b>	11	6.5	Médecins Animateurs Internes Educaturs
<b>Structure sanitaire et réseaux de santé</b>	18	17.5	Personnels médicaux Internes Equipes sanitaires
<b>Autres (dont PMI)</b>		8	

Les formations dispensées auprès des personnels de l’éducation nationale prend des formes diverses :

- Sensibilisations / informations à partir de situations concrètes de jeunes scolarisés
- Interventions informatives dans les écoles et les collèges
- Interventions dans les formations des AVS
- Travail de réseau avec les référents et les psychologues scolaires, et de multiples rencontres avec les inspections départementales ou l’académie

Les formations assurées auprès des établissements médico-sociaux répondent la plupart du temps à une demande émanant de la structure pour répondre aux besoins de formation des équipes sur les modalités d’accompagnement ou autour du travail avec les familles et les différents acteurs autour de la personne autiste ou autres TED. Ces formations visent à la fois l’actualisation des connaissances quant aux spécificités de fonctionnements autistiques et un accompagnement pratique sur les questions concrètes des équipes.

D'autres formations sont déjà réalisées ou en cours de programmation :

- Education nationale : actualisation des connaissances, adaptations nécessaires à la scolarisation
- Services de pédopsychiatrie : actualisation des connaissances, signes d'alerte, le dépistage et la prise en charge précoce, procédures d'évaluations (diagnostiques et fonctionnelles) et leurs outils, projets individualisés, accompagnement de la personne autiste ou autres TED
- CNFPT (assistantes maternelles, animateurs, professionnels MDPH, éducateurs, ...): acquisition de repères pour mieux accompagner les personnes autistes ou autres TED
- CAMSP et CMPP : actualisation des connaissances et fonctionnements autistiques spécifiques, signes d'alerte, prise en charge précoce, primo-diagnostic, travail en réseau, diagnostic différentiel, travail avec les familles, le corps et la sensorialité, 3<sup>ème</sup> plan autisme
- Structures d'accueil de loisirs et périscolaire
- Chauffeurs de taxis : compréhension et accompagnement des comportements et singularités autistiques au quotidien

Par ailleurs, le CRA organise des formations internes sur diverses thématiques :

- PECS et aides à la communication
- Echelle de Vineland
- Le vieillissement dans l'autisme et le handicap
- L'intégration sensorielle
- Les déficits et sur-handicap dans l'autisme
- L'accompagnement spécifique de l'adulte avec autisme
- ...

Ces formations sont ouvertes au réseau Autisme Bourgogne.

Pour compléter l'offre de formation, le CRA anime d'octobre à juin des séminaires mensuels en direction des professionnels (8/an, 25 professionnels/séminaire) sur divers sujets :

- Alimentation
- Vie affective et sexuelle
- Plan autisme et actualités
- Enjeux de diagnostics différentiels
- ...

Les séminaires se veulent un lieu d'échanges, de confrontations plurielles pour tous les professionnels. Ils se veulent également être un lieu de discussions (pratiques, théoriques et techniques) et de partage d'expériences, où sont présentées et discutées des lectures, des expériences institutionnelles, des études de cas, des réflexions thématiques ou des présentations techniques plus approfondies.

De plus, l'équipe du CRA intervient ponctuellement dans les cursus universitaires, les instituts de formation ou lors de colloques ou conférences sur l'autisme.

Le CRA Bourgogne organise également des journées d'étude et colloques sur diverses thématiques :

- Les bébés à risques autistiques
- Autismes de haut-niveau et Syndrome d'Asperger
- Autismes et vie quotidienne (1<sup>ère</sup> partie) : autonomie et accès aux soins
- Autismes, déficiences et sur-handicaps
- Autismes et vie quotidienne (2<sup>ème</sup> partie) : activités et loisirs
- Autismes (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> parties) : parcours de vie
- La personne autiste et son corps : enjeux sensoriels, psychomoteurs, fonctionnels et quotidiens du corps dans le spectre autistique

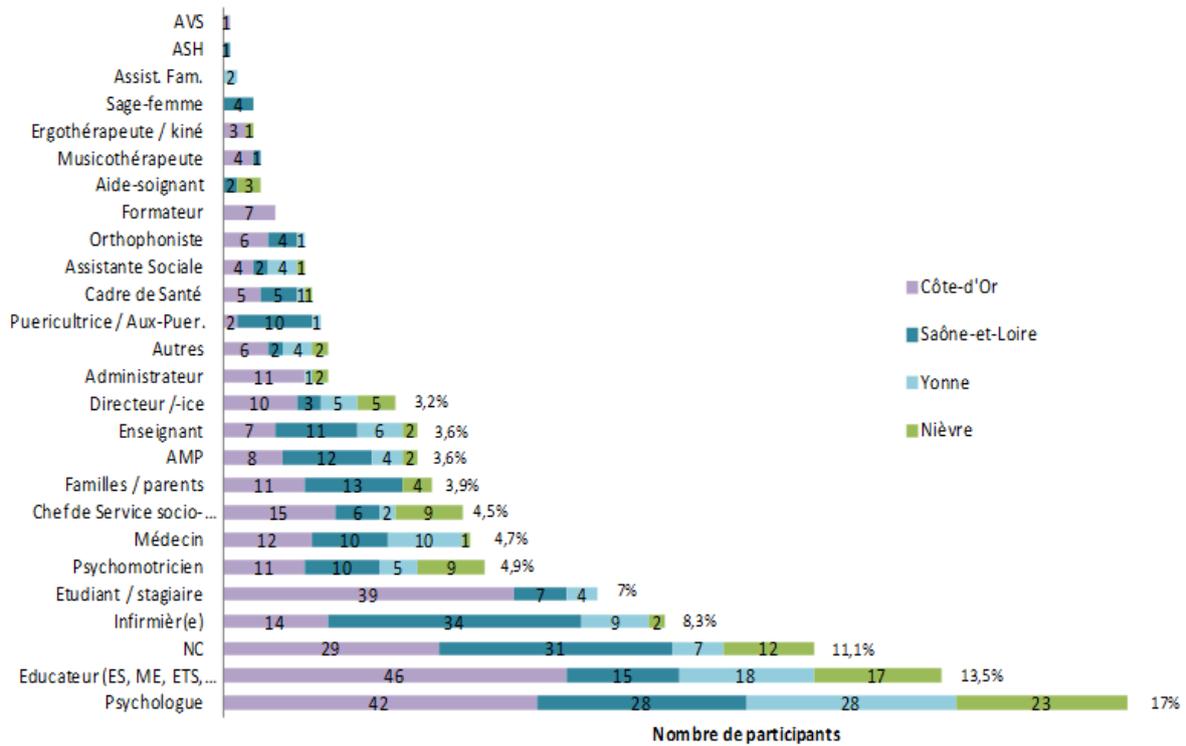
**Tableau 17 : Nombre de participants par année et département**

	2011	2012	2013	Total
<b>Côte d'or</b>	120	73	100	293
<b>Nièvre</b>	16	70	8	94
<b>Saône et Loire</b>	64	63	84	211
<b>Yonne</b>	72	26	14	112
<b>Bourgogne</b>	272	232	206	710
<b>Ensemble des participants</b>	358	273	228	863

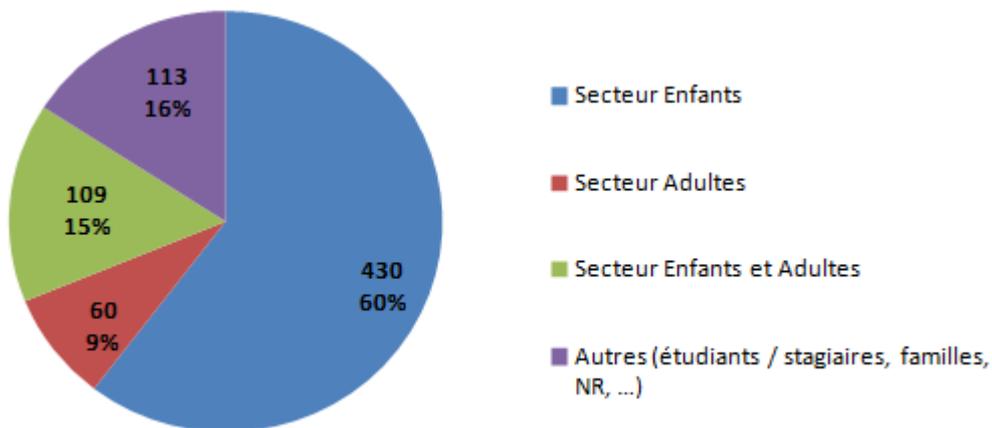
**Graphique 7 : Répartition des participants par département**



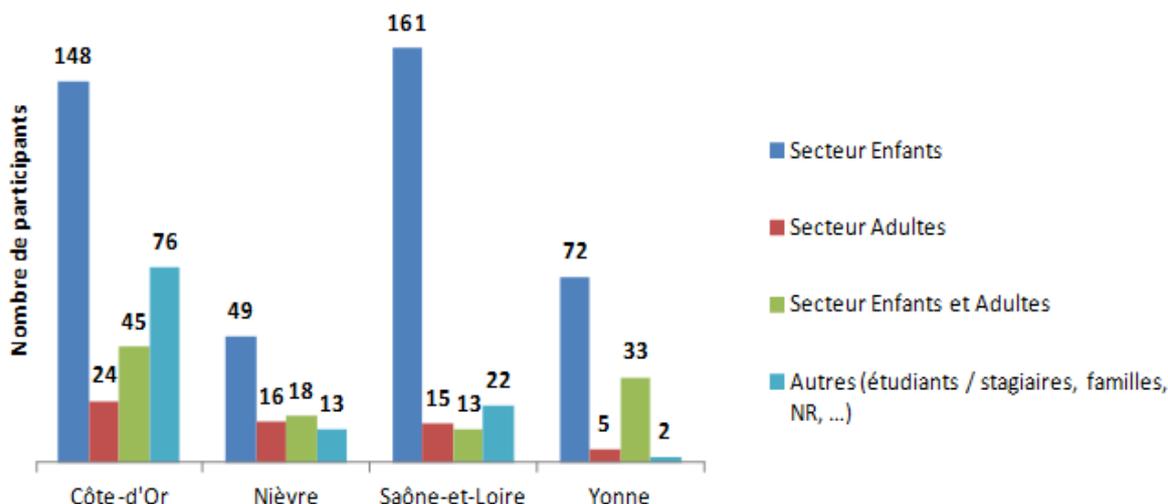
**Graphique 8 : Fonctions exercées des participants par département**



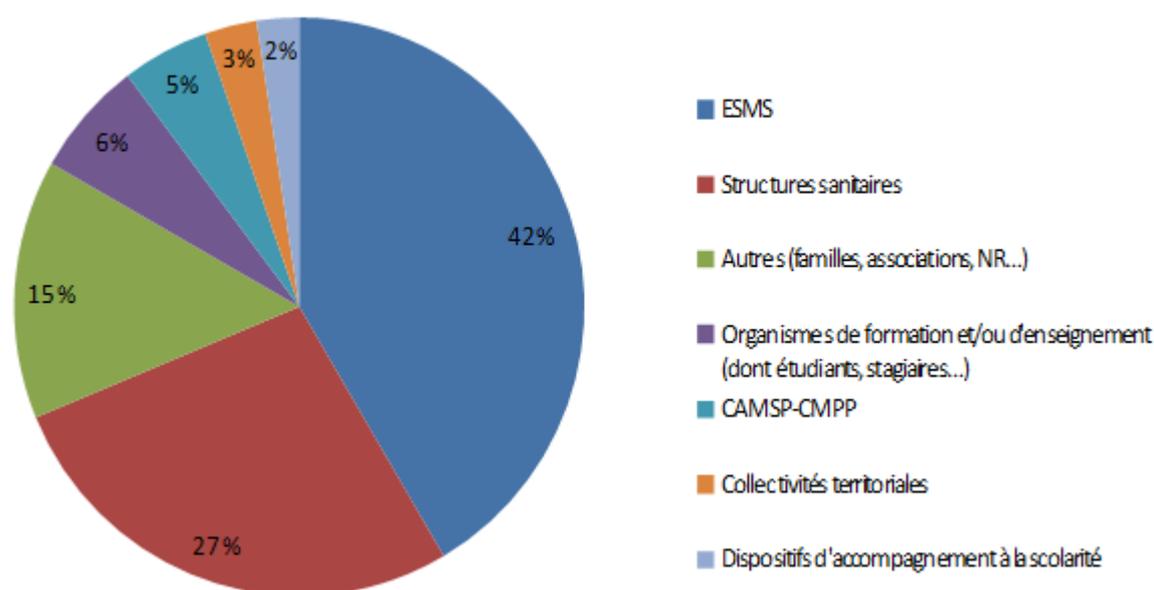
**Graphique 9 : Répartition des participants par secteur**



**Graphique 10 : Répartition des participants par secteur et par département**



**Graphique 11 : Répartition des participants par types de structure**



### Formations de formateurs (mesure 5)

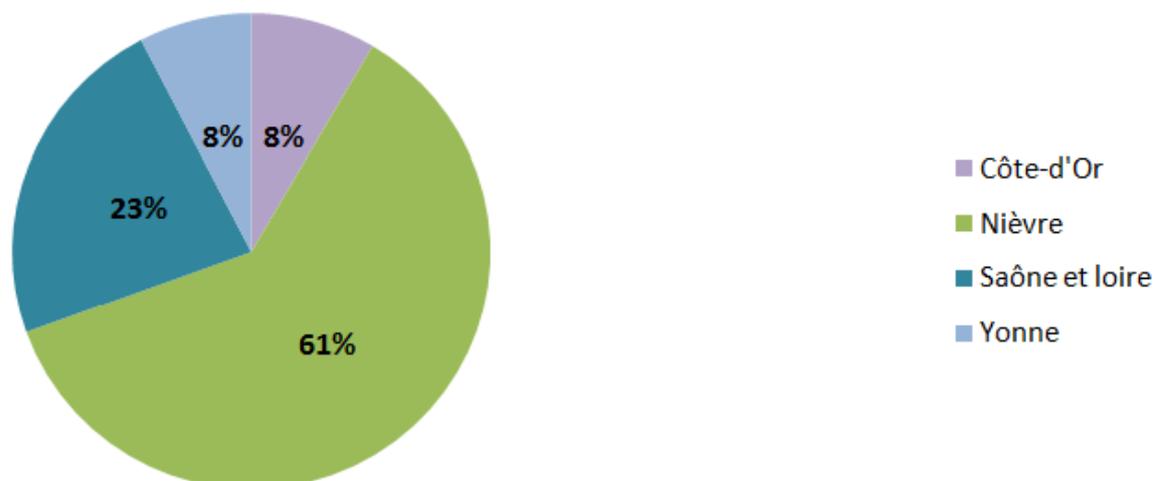
La formation de formateurs, issue de la mesure 5 du 2<sup>ème</sup> plan autisme intitulée « développer des formations de formateurs », a permis l'identification dans la région de **8** personnes ressources chargées de la diffusion et de l'appropriation de connaissances actualisées et validées sur l'autisme et TED, auprès des différents professionnels œuvrant dans le champ de l'autisme et impliqués auprès des personnes autistes.

En Bourgogne, les formateurs se sont organisés en binôme sur chacun des 4 départements de la région. Au total, **7** sessions ont été assurées. Cette formation a bénéficié à **118** personnes.

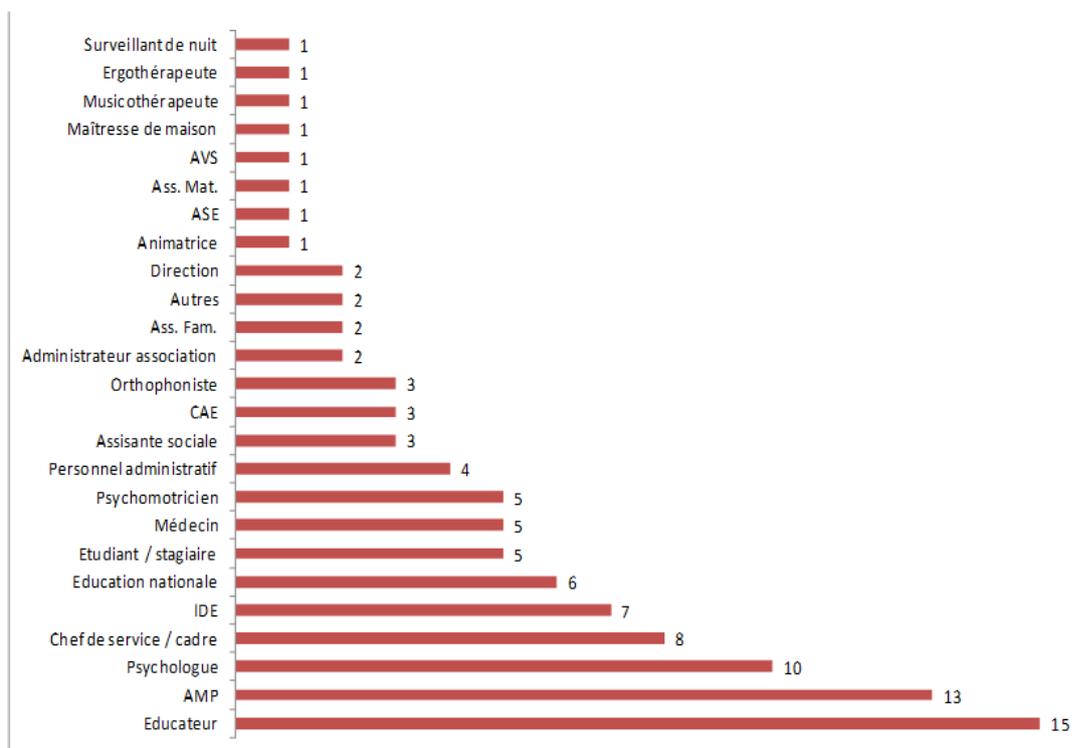
**Tableau 18 : Nombre de stagiaires par département et par année**

	2012	2013	Total
Côte d'or	10	0	10
Nièvre	22	50	72
Saône et Loire	0	27	27
Yonne	6	3	9
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>80</b>	<b>118</b>

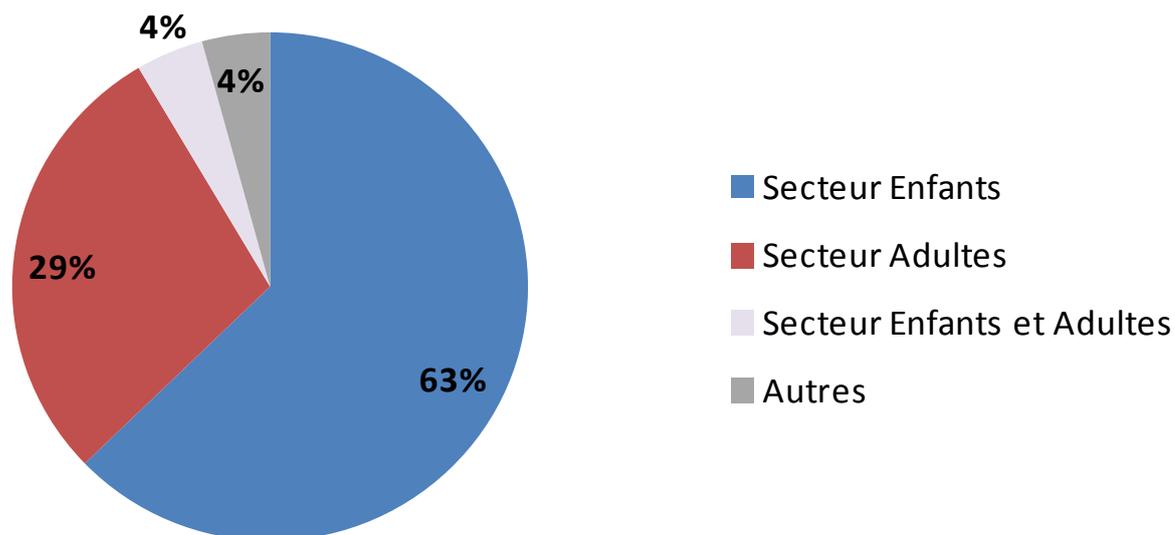
**Graphique 12 : Répartition des participants par département**



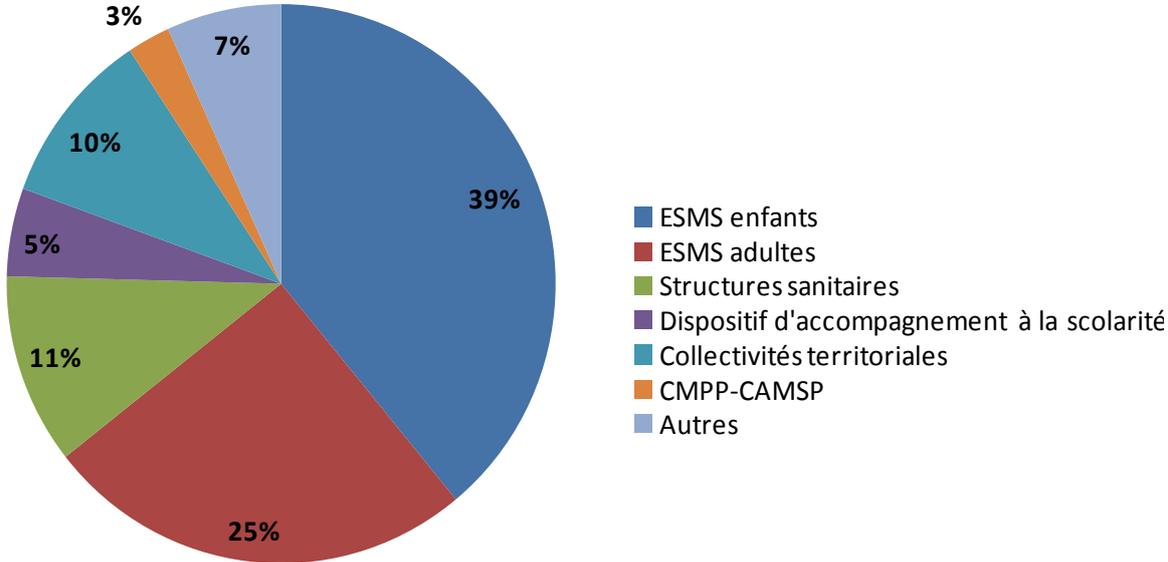
**Graphique 13 : Fonctions exercées par les participants**



**Graphique 14 : Répartition des participants par secteur**



**Graphique 15 : Répartition des participants par types de structure**



## **2.8 L'accès aux soins**

Différentes actions seront développées, car elles correspondent à l'une des orientations du PRS relatives à l'accessibilité aux soins et aux actions de prévention.

Actuellement, deux actions sont menées, en matière bucco-dentaire :

- L'une dans l'Yonne auprès d'enfants handicapés en institution (action 2012-2013), puis développement en faveur des adultes en 2014
- L'autre à destination des personnes handicapées psychiques piloté par le CHS La Chartreuse

### ***2.9 Le soutien aux aidants familiaux***

Plusieurs actions sont menées auprès des aidants familiaux pour les soutenir dans l'accompagnement de leur proche. Les actions sont essentiellement portées par les associations de familles, et notamment par l'association Respir Bourgogne. Il existe également des groupes de paroles et d'échanges assurés par des gestionnaires.

### 3. Plan d'actions

<b>Axe 1 :</b>		
<b>Evaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED</b>		
<b>Objectif stratégique</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>
<p><b>OS 1</b> Evaluer les besoins des personnes autistes et autres TED et améliorer la pertinence de l'offre</p>	<p><b>OP 1.1</b> Repérer les personnes, enfants, adolescents et adultes, TED dans les secteurs médico-social et sanitaire et sans solution</p> <p><b>OP 1.2</b> Analyser l'offre d'équipement existante en Bourgogne et dégager les grandes problématiques relatives à la prise en charge et l'accompagnement des personnes autistes et autres TED en vue d'améliorer l'offre</p>	<p><b>A 1.1</b> Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013)</li> <li>- Zoom enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS - 2013)</li> <li>- Etat des lieux national (2013) - Région Bourgogne - Organisation médico-sociale et offre de soins</li> <li>- Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS - 2014)</li> <li>- Investigations à poursuivre</li> </ul> <p><b>A 1.2</b> Système d'information Via-trajectoire</p>

<b>Axe 2 :</b> <b>Structuration du territoire en 3 niveaux</b>		
<b>Objectif stratégique</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>
<b>OS 2</b> Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie	<b>OP 2.1</b> Intensifier le repérage précoce de l'autisme et autres TED	<b>A 2.1</b> Sensibiliser les acteurs de la petite enfance aux signaux d'alerte et au repérage précoce de l'autisme ou autres TED
		<b>A 2.2</b> Elaborer une stratégie de communication relative aux signaux d'alerte de l'autisme ou autres TED auprès des différents acteurs
	<b>OP 2.2</b> Organiser l'accès au dépistage et au diagnostic précoce	<b>A 2.3</b> Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation
		<b>A 2.4</b> Assurer l'accès des équipes aux outils d'évaluation et de diagnostic recommandés par la HAS et l'Anesm
		<b>A 2.5</b> Organiser au moins une équipe pluridisciplinaire par territoire de santé de diagnostic simple (niveau 2)
		<b>A 2.6</b> Assurer l'accès pour les équipes de diagnostic simple et d'accompagnement aux compétences spécialisées
	<b>OP 2.3</b> Impulser l'accès au diagnostic pour les personnes adultes	<b>A 2.7</b> Créer une équipe spécifique de diagnostic et d'appui à l'accompagnement global des adultes autistes Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation (cf. Fiche action A 2.3)
	<b>OP 2.4</b> Accompagner les familles vers et après le diagnostic	<b>A 2.8</b> Garantir une évaluation pluridisciplinaire, homogène et de qualité par les 4 MDPH de la région Bourgogne
		<b>A 2.9</b> Développer un modèle d'intervention précoce intégrant l'ensemble des acteurs et ressources (parentales, sanitaires, médico-sociales, éducatives, sociales ...)

<b>Axe 3 :</b>		
<b>Amélioration des pratiques vers une mise en œuvre des RBPP</b>		
<b>Objectif stratégique</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>
<b>OS 3</b> Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation	<b>OP 3.1</b> Assurer une formation initiale des professionnels conforme à l'état des connaissances	<b>A 3.1</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des paramédicaux et des travailleurs sociaux
		<b>A 3.2</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des médecins
		<b>A 3.3</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des enseignants et autres personnels de l'Education nationale (cf. action 4.9)
	<b>OP 3.2</b> Assurer une formation continue de l'ensemble des professionnels conforme à l'état des connaissances	<b>A 3.4</b> Elaborer un plan régional de formation en lien avec les OPCA et le CNFPT
		<b>A 3.5</b> Développer l'offre de formation continue médicale
		<b>A 3.6</b> Adapter et poursuivre le déploiement de la mesure 5 (formation de formateurs)
	<b>OP 3.3</b> Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national	<b>A 3.7</b> Recenser et communiquer sur l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national

<b>Axe 4 :</b>		
<b>Développement des capacités d'accueil et d'accompagnement</b>		
<b>Objectif stratégique</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>
<b>OS 4</b> Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours	<b>OP 4.1</b> Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie	<b>A 4.1</b> Evaluer la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM en vue de l'évolution de l'offre
		<b>A 4.2</b> Amplifier l'accompagnement d'enfants autistes ou avec autres TED par des SESSAD dédiés en lien avec les sections spécialisées des IME
		<b>A 4.3</b> Agir sur le passage à l'âge adulte
		<b>A 4.4</b> Rééquilibrer et adapter l'offre institutionnelle pour les adultes autistes ou avec autres TED dans les territoires
		<b>A 4.5</b> Adapter les compétences des ESMS aux besoins d'accompagnement des personnes autistes vieillissantes
		<b>A 4.6</b> Poursuivre les opérations de reconversions de lits sanitaires
	<b>OP 4.2</b> Garantir l'accès aux soins somatiques des personnes avec autisme ou autres TED	<b>A 4.7</b> Recenser les professionnels de santé libéraux intervenants auprès de personnes autistes ou avec autres TED
		<b>A 4.8</b> Assurer l'accès aux soins bucco-dentaires et la prise en charge de la douleur
	<b>OP 4.3</b> Promouvoir l'insertion des personnes avec autisme ou autres TED tout au long du parcours de vie	<b>A 4.9</b> Soutenir l'inclusion scolaire
		<b>A 4.10</b> Favoriser l'insertion sociale
		<b>A 4.11</b> Favoriser l'insertion professionnelle

<b><u>Axe 5 :</u></b>		
<b>Soutien aux aidants familiaux</b>		
<b>Objectif stratégique</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Actions</b>
<b>OS 5</b> Reconnaître la place de la famille et des aidants familiaux dans le parcours de vie de la personne autiste et autres TED (du diagnostic à l'accompagnement)	<b>OP 5.1</b> Garantir un accueil, des conseils et une formation de qualité	<b>A 5.1</b> Informer les familles et les aidants familiaux
	<b>OP 5.2</b> Développer des solutions de répit	<b>A 5.2</b> Développer les formations pour les familles et les aidants familiaux
	<b>OP 5.2</b> Développer des solutions de répit	<b>A 5.3</b> Développer des solutions de répit

#### **4. Fiches actions**

### **Axe 1 : Evaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED**

La déclinaison du 3<sup>ème</sup> plan autisme en région Bourgogne a nécessité de réaliser un état des lieux régional. Cet état des lieux a permis de repérer les personnes autistes ou autres TED dans les secteurs médico-social et sanitaire, d'identifier l'offre d'équipement existante (dispositifs et modalités d'accueil et d'accompagnement) et d'évaluer leurs besoins. Il a également permis de dégager les grandes problématiques relatives à la prise en charge de ces personnes pour donner des bases de réflexion à la mise en place du plan autisme en région.

## **Action A 1.1 : Etudes**

- Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013)
- Zoom enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS - 2013)
- Etat des lieux national (2013) – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins
- Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS – 2014)
- Investigations à poursuivre

### **Objectif stratégique**

- **OS 1** Evaluer les besoins des personnes autistes et autres TED et améliorer la pertinence de l'offre

### **Objectifs opérationnels**

- **OP 1.1** Repérer les personnes, enfants, adolescents et adultes, TED dans les secteurs médico-social et sanitaire et sans solution
- **OP 1.2** Analyser l'offre d'équipement existante en Bourgogne et dégager les grandes problématiques relatives à la prise en charge et l'accompagnement des personnes autistes et autres TED en vue d'améliorer l'offre

### **Contexte de l'action**

Dans le cadre de la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> plan national autisme et de sa déclinaison en région Bourgogne, l'analyse de l'offre existante ainsi que des besoins des personnes autistes s'avère nécessaire.

### **Résultats attendus**

#### **Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013) :**

- L'analyse de la liste d'attente

#### **Zoom Enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS - 2013) :**

- Le repérage des enfants et adultes TED en région Bourgogne
- L'analyse des dispositifs et des modalités d'accueil et d'accompagnement en région Bourgogne et l'identification des besoins en termes de places par le biais des listes d'attente des quatre MDPH

#### **Etat des lieux régional (2013) – Région Bourgogne Organisation médico-sociale et offre de soins :**

- L'identification de l'offre de diagnostic et d'accompagnement (secteurs sanitaire et médico-social), ainsi que des besoins et de l'offre de formation en vue d'élaborer le plan régional autisme

**Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS – 2014) :**

- Le repérage des personnes, enfants, adolescents et adultes, TED dans les secteurs médico-social et sanitaire
- L'analyse de l'offre d'équipement existante en région Bourgogne pour accueillir, prendre en charge et accompagner les enfants, adolescents et adultes TED
- L'évaluation des besoins en termes de places par le biais des listes d'attente des quatre MDPH
- L'identification des grandes problématiques relatives à la prise en charge des personnes TED en vue de la mise en place du plan national autisme en région Bourgogne

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- MDPH
- CREAI
- DOSA – DT
- DRJSCS
- ORS

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

**Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013) :**

- Recherche documentaire sur l'organisation et le fonctionnement de la MDPH de Côte d'Or et de la CDAPH
- Immersion au cœur du fonctionnement de la MDPH (observation à trois moments déterminants du parcours d'un dossier de demande)
- Entretiens
- Analyse quantitative et qualitative de la liste d'attente du secteur enfance

**Zoom Enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS - 2013) :**

- Envoi des questionnaires par voie postale aux établissements
- Envoi des questionnaires remplis à l'ARS
- Envoi des questionnaires validés à la DRESS

**Etat des lieux national (2013) – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins :**

- Réalisation concertée de l'état des lieux dans le cadre des instances régionales de concertation (CRSA, et CCPP médico-sociales) et avec l'aide du CRA Bourgogne

**Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS – 2014) :**

- Groupe de travail : ARS, CREA, MDPH, DRJSCS, ORS
- Un état des lieux des structures médico-sociales en termes de places (installation et occupation)
- Une analyse de la prise en charge des TED dans les secteurs sanitaire et médico-social (RIM-P, enquête ES 2010, Rapport d'activités MDPH 2011)
- Un travail sur les listes d'attente des MDPH des structures médico-sociales

**Calendrier de l'action**

Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013)	2013
Zoom Enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS Bourgogne)	2013
Etat des lieux national (2013) – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins	2013
Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS – 2014)	2014
Investigations à poursuivre	

**Indicateurs**

- Mise à disposition de l'enquête, des études et de l'état des lieux national (région Bourgogne)

## **Action A 1.2 : Système d'information Via-trajectoire**

### **Objectif stratégique**

- **OS 1** Evaluer les besoins des personnes autistes et autres TED et améliorer la pertinence de l'offre

### **Objectifs opérationnels**

- **OP 1.1** Repérer les personnes, enfants, adolescents et adultes, TED dans les secteurs médico-social et sanitaire et sans solution
- **OP 1.2** Analyser l'offre d'équipement existante en Bourgogne et dégager les grandes problématiques relatives à la prise en charge et l'accompagnement des personnes autistes et autres TED en vue d'améliorer les réponses

### **Contexte de l'action**

Une convention régionale et interdépartementale a été signée en 2014 entre l'ARS Bourgogne, les Conseils généraux (71, 21, 58 et 89), les 4 MDPH et le GCS e-Santé Bourgogne pour le développement d'un outil partagé (Via-trajectoire) relatif au suivi des orientations des personnes en situation de handicap.

### **Résultats attendus**

- Une continuité et une fluidité des parcours des personnes
- Des démarches facilitées pour les personnes et leurs familles
- L'information des collectivités et de l'ARS sur les besoins existants sur le territoire

### **Identification des acteurs à mobiliser**

ARS  
CGS e-Santé  
MDPH  
ESMS  
CG

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Mise en œuvre d'un système d'information partagé entre les acteurs (MDPH, ARS, ESMS, CG, CGS e-Santé) – Via-trajectoire

### **Calendrier de l'action**

Signature de la convention de partenariat	1 <sup>er</sup> semestre 2014
Déploiement de l'outil sur le champ « personnes handicapées » (département 21)	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
Déploiement de l'outil sur les autres départements de Bourgogne	2015 - 2016

### **Indicateurs**

- Utilisation effective du système d'information partagé (Via-trajectoire)
- Données sur les besoins repérés

## **Axe 2 : Structuration du territoire en 3 niveaux**

La mise en place dans chacune des régions des actions coordonnées et graduées de repérage, de diagnostic et d'interventions précoces pour enfants et adultes autistes ou autres TED constitue un enjeu de santé publique de première importance.

Il est en effet reconnu qu'une intervention précoce peut limiter leurs troubles et favoriser le développement durable de leur autonomie.

L'organisation d'un maillage du territoire régional est donc primordiale en vue de repérer dès le plus jeune âge les enfants susceptibles d'être prise en charge, d'améliorer l'accès au dépistage pour les enfants et les adultes, et de proposer un accompagnement adapté à leurs besoins, ainsi qu'à ceux de leurs familles.

<b>Action A 2.1 : Sensibiliser les acteurs de la petite enfance aux signaux d'alerte et au repérage précoce de l'autisme ou autres TED</b>
--

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.1** Intensifier le repérage précoce de l'autisme et autres TED

**Contexte de l'action**

- Une méconnaissance des signaux d'alerte
- Une démarche diagnostique engagée trop tardivement qui empêche une prise en charge précoce et adaptée

**Résultats attendus**

- L'appropriation des signaux d'alerte par les acteurs de la petite enfance et par les professionnels de santé libéraux
- La capacité des professionnels de la petite enfance et des professionnels de santé libéraux à orienter les familles vers les structures de diagnostic de niveau 2 (diagnostic simple)

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG (PMI, crèches et haltes-garderies, assistantes maternelle et familiale, familles d'accueil, ...)
- Etablissements scolaires (maternelles)
- MDPH
- Professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres / pédopsychiatres / psychologues / psychomotriciens / puéricultrices / orthophonistes hospitaliers et libéraux)
- CRA
- Centres de loisirs et périscolaires

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Actions de formation des professionnels de la petite enfance et des professionnels de santé libéraux aux signaux d'alerte de l'autisme et autres TED, intégrant l'usage des certificats des 9 et 24<sup>ème</sup> mois et l'usage d'outils de dépistage (CHAT, M'CHAT, ...)

2 étapes :

- ① Formation de formateurs auprès des professionnels ressources  
Formations assurées par le CRA (dans l'attente d'avoir d'autres formateurs formés)
- ② N+1 : les professionnels ressources formeront leurs pairs

### **Calendrier de l'action**

Constitution d'un réseau de professionnels ressources	2015
Conception des actions de formation (formation de formateurs et formation des professionnels de la petite enfance et de santé libéraux)	2015 – 2016
Planification et réalisation des actions de formation	2016 - 2017
Etape 1 (année N) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation de formateurs pour les professionnels ressources</li><li>- Formations assurées par le CRA (dans l'attente d'avoir d'autres formateurs formés)</li></ul>	
Etape 2 (année N+1) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Déploiement de formations par les professionnels ressources formés (e-learning, MOOC...)</li><li>- Si besoin, formations assurées par le CRA</li></ul>	

### **Indicateurs**

- Nombre de professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne formés
- Nombre d'orientations opérées vers les équipes de niveau 2

**Action A 2.2 : Elaborer une stratégie de communication relative aux signaux d'alerte de l'autisme ou autres TED auprès des différents acteurs**

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.1** Intensifier le repérage précoce de l'autisme et autres TED

**Contexte de l'action**

- Une méconnaissance des signaux d'alerte
- Une démarche diagnostique engagée trop tardivement qui empêche une prise en charge précoce et adaptée

**Résultats attendus**

- Une meilleure sensibilisation des professionnels, des usagers et des familles
- Un accès précoce au diagnostic par une orientation adéquate de la part des professionnels de santé

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- CRA et ANCRA
- Organismes de sécurité sociale et URPS / Ordres
- Education nationale
- Collectivités territoriales (mairies, communautés d'agglomération, ...)
- CAF
- Réseaux de santé périnatalité
- CLS
- MDPH
- CHU et CH
- CMP
- CMPP
- CREAI et ANCREAI
- Associations

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Recensement des supports et outils de communication existants
- Conception et diffusion de supports et outils de communication adaptés aux différents publics cibles (professionnels de santé libéraux, hospitaliers et de MSP, de MDPH, de PMI, de réseaux de santé, de CAMSP et de CMPP : médecins généralistes et spécialistes, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, infirmiers, ... / professionnels de la petite enfance (crèche, halte garderie, jardin d'enfants, ...) / travailleurs sociaux / éducation nationale / loisirs et activités périscolaires / familles / grand public)
- Information et participation à des manifestations ciblées (colloques, séminaires, journées d'études, ...)
- Plan médias : presse quotidienne, presse spécialisée, ...

### **Calendrier de l'action**

Recensement des supports et outils de communication existants	1er semestre 2015
Réalisation de plaquettes, affiches, articles, ... Diffusion	Sur la durée du PRA
Veille des manifestations et conception d'interventions	Sur la durée du PRA
Conception d'articles - Relations presse	Sur la durée du PRA

### **Indicateurs**

- Mise à disposition et diffusion des supports de communication et d'information
- Nombre d'interventions et/ou de participations à des manifestations
- Revue de presse

## **Action A 2.3 : Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation**

### **Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

### **Objectif opérationnel**

- **OP 2.2** Organiser l'accès au dépistage et au diagnostic précoce

### **Contexte de l'action**

- Des pratiques différenciées d'évaluation et de diagnostic de l'autisme et des TED selon les acteurs dans la région
- Une appropriation des RBPP à conforter

### **Résultats attendus**

- Une harmonisation consensuelle des procédures d'évaluation notamment diagnostique de l'autisme et des TED en Bourgogne
- Des pratiques professionnelles conformes aux RBPP (Anesm et HAS)
- Une mise en œuvre de pratiques d'évaluation et de diagnostic de qualité garantie à tous les patients/usagers sur toute la région

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- ESMS
- Pédopsychiatrie et psychiatrie
- CAMSP
- CMPP
- MDPH
- CRA (si diagnostic complexe)

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Elaboration concertée d'une charte régionale pour l'harmonisation des pratiques d'évaluation et de diagnostic des personnes (enfants et adultes) avec autisme et autres TED. La charte régionale devra intégrer l'usage du dispositif d'annonce du diagnostic (mesure nationale du 2<sup>ème</sup> plan)

### **Calendrier de l'action**

Elaboration de la charte	2013 - 2014
Validation de la charte	Juin 2014 (CTRA)
Signature et mise en œuvre effective de la charte	2015

### **Indicateurs**

- Nombre de chartes signées
- Structuration de la démarche d'évaluation et diagnostic (projet d'établissement, conventions partenariales, ...)
- Evaluation de la conformité des démarches d'évaluation et diagnostic (dossier patient/usager) avec la charte régionale

**Action A 2.4 : Assurer l'accès des équipes aux outils d'évaluation et de diagnostic recommandés par la HAS et l'Anesm**

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.2** Organiser l'accès au dépistage et au diagnostic précoce

**Contexte de l'action**

- Il s'agit de favoriser l'accès des familles à un diagnostic de qualité
- Le coût des outils brevetés ADI et ADOS et de la formation à ces outils est très important pour les structures

**Résultats attendus**

- Usage des outils ADI et ADOS par les équipes de diagnostic au bénéfice des familles

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Accès et formation aux outils

**Calendrier de l'action**

Déploiement de la formation	Plan de formation de la structure et/ou plan régional de formation autisme
-----------------------------	--

**Indicateurs**

- Disponibilité et usage des outils ADI et ADOS par les équipes de diagnostic

## **Action A 2.5 : Organiser au moins une équipe pluridisciplinaire par territoire de santé de diagnostic simple (niveau 2)**

### **Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

### **Objectif opérationnel**

- **OP 2.2** Organiser l'accès au dépistage et au diagnostic précoce

### **Contexte de l'action**

- Un niveau 3 (diagnostic complexe) très saturé
- Des équipes hospitalières ou médico-sociales déclarant la difficulté de réaliser un diagnostic d'autisme ou autres TED : manque de ressources médicales sur les territoires, compétences lacunaires sur la réalisation du diagnostic d'autisme ou autres TED

### **Résultats attendus**

- Une identification d'équipes de diagnostic simple dans les territoires de santé agissant conformément à l'état des connaissances
- Un repositionnement du CRA sur le diagnostic complexe (niveau 3)

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CHU/CH
- CAMPS
- CMPP
- Professionnels de santé libéraux (dont MSP)

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Identification préalable de ressources existantes par territoire :
  - Etat des lieux national – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins
  - Enquête "Etat des lieux des pratiques professionnelles et des besoins de formation en Bourgogne"
  - Exploitation de la SAE (ressources sanitaires)
  - Réunions par territoire
- Constitution d'une équipe par territoire (convention en lien avec la charte régionale)
- Formation de l'équipe

### **Calendrier de l'action**

Exploitation et analyse : <ul style="list-style-type: none"><li>• Etat des lieux national – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins</li><li>• Enquête "Etat des lieux des pratiques professionnelles et des besoins de formation en Bourgogne"</li><li>• SAE (ressources sanitaires)</li></ul>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2014
Réunions par territoire	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Constitution d'une équipe de diagnostic simple par territoire (convention en lien avec la charte régionale)	2015
Formation de l'équipe	2016 - 2017

### **Indicateurs**

- Nombre d'équipes de diagnostic simple identifiées
- Suivi de l'activité de diagnostic simple de chaque équipe

**Action A 2.6 : Assurer l'accès pour les équipes de diagnostic simple et d'accompagnement aux compétences spécialisées**

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.2** Organiser l'accès au dépistage et au diagnostic précoce

**Contexte de l'action**

- Le diagnostic d'autisme et de TED implique la mobilisation de compétences et de plateaux techniques spécialisés
- Selon les territoires de santé, l'accès à ce type de compétences spécialisées ou de plateaux techniques spécialisés est rendu difficile par manque de ressources

**Résultats attendus**

- Un accès équitable aux compétences sur l'ensemble du territoire Bourguignon

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- GCS e-santé Bourgogne

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Appui méthodologique du CRA (exemple : 1 journée par département par trimestre) : élaboration du diagnostic simple, évaluations fonctionnelles, troubles du comportement, situations critiques, ...
- Appui relayé dans un second temps par le déploiement de Réunions de concertation pluridisciplinaire (échanges de bonnes pratiques, études de cas, ...) dans un réseau structuré
- Télémédecine : évaluation des besoins et développement d'outils

### **Calendrier de l'action**

Organisation des 4 réunions X 3 (1 par département)	2015
Formation à l'organisation de RCP et mise en œuvre	2016 - 2017
Evaluation des besoins en télémédecine	2015
Si réponse adaptée : déploiement	2016 - 2017

### **Indicateurs**

- Nombre de réunions (appui méthodologique) piloté par le CRA
- Nombre de réunions et fréquence (RCP)
- Participation des professionnels aux RCP par territoire (typologie)
- Recours effectif à la télémédecine

### **Indicateurs d'impact communs aux actions 2.1 à 2.6 (fin 2017) :**

- Diminution de l'âge moyen de la 1<sup>ère</sup> évaluation diagnostique (valeur cible : <36 mois)
- Diminution du délai moyen d'attente entre le diagnostic et la prise en charge éducative et thérapeutique (valeur cible : <6 mois)

**Action A 2.7 : Créer une équipe spécifique de diagnostic et d'appui à l'accompagnement global des adultes autistes**

Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation (cf. Fiche action 2.3)

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.3** Impulser l'accès au diagnostic pour les personnes adultes

**Contexte de l'action**

- Des personnes adultes autistes ou TED maintenues en hospitalisation psychiatrique ou en ESMS sans disposer de diagnostic médical et d'un accompagnement adapté
- Les activités de diagnostic et d'évaluation du CRA Bourgogne ont été priorisées sur les enfants (pour le diagnostic complexe)

**Résultats attendus**

- Des adultes diagnostiqués pour une orientation et un accompagnement adaptés
- Un élargissement des missions du CRA au diagnostic des adultes

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- Services de psychiatrie

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Repérage des adultes en psychiatrie
- Identification préalable de ressources existantes par territoire :
  - Etat des lieux national – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins
  - Enquête "Etat des lieux des pratiques professionnelles et des besoins de formation en Bourgogne"
  - Exploitation de la SAE (ressources sanitaires)

Etape 1 : Renforcement de l'équipe du CRA pour le diagnostic des adultes autistes et autres TED (diagnostics simples et complexes)

Etape 2 :

- diagnostic simple : le secteur psychiatrique (formation du secteur psychiatrique)
- diagnostic complexe : le CRA avec l'appui du secteur psychiatrique

Appui méthodologique du CRA : évaluations fonctionnelles, troubles du comportement, situations critiques, ...

### **Calendrier de l'action**

Repérage des adultes en psychiatrie	Groupe de travail 2015/2016
Exploitation et analyse : <ul style="list-style-type: none"><li>• Etat des lieux national – Région Bourgogne – Organisation médico-sociale et offre de soins</li><li>• Enquête "Etat des lieux des pratiques professionnelles et des besoins de formation en Bourgogne"</li><li>• SAE (ressources sanitaires)</li></ul>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2014
Renforcement de l'équipe du CRA	Sur la durée du PRA
Constitution d'une ou plusieurs équipes au sein du secteur psychiatrique et formation du secteur psychiatrique	Sur la durée du PRA

### **Indicateurs**

- Constitution effective d'une ou plusieurs équipes spécifiques pour l'évaluation et le diagnostic simple des adultes autistes et autres TED
- Suivi de l'activité de diagnostic simple de chaque équipe
- Allocation de crédits pérennes (rebasage CRA)
- Suivi de l'activité de diagnostic complexe du CRA

**Action A 2.8 : Garantir une évaluation pluridisciplinaire, homogène et de qualité par les 4 MDPH de la région Bourgogne**

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.4** Accompagner les familles vers et après le diagnostic

**Contexte de l'action**

- Des MDPH peu "outillées" pour assurer une évaluation pluridisciplinaire
- Une incompréhension des familles devant les différences de réponses apportées par les MDPH suite à l'évaluation

**Résultats attendus**

- Amélioration de l'évaluation des besoins de compensation des personnes autistes
- Harmoniser les pratiques d'évaluation des 4 MDPH

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- MDPH
- CRA
- Réseau des CREA

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Formation des personnels de MDPH à l'évaluation fonctionnelle et à l'évaluation des besoins de compensation des personnes autistes ou avec autres TED
- Convention de partenariat entre les 4 MDPH et le CRA en vue de faciliter la participation de ce dernier aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation, selon les besoins pour les cas complexes
- Diffusion et appropriation (formation) par les MDPH de la grille GEVA autisme expérimentée dans le département des Pyrénées-Atlantiques

### **Calendrier de l'action**

Formation des personnels des MDPH	Sur le durée du PRA
Convention de partenariat CRA-MDPH	2015
Diffusion et formation des personnels des MDPH à la grille GEVA autisme	En attente du rapport issu de l'expérimentation et des précisions quant à un éventuel déploiement national du GEVA Autisme

### **Indicateurs**

- Nombre et fonctions des personnels des MDPH formés, par territoire de santé
- Nombre de convention de partenariat CRA-MDPH, et suivi de leur mise en œuvre
- Nombre de personnels formés à la grille GEVA autisme dans le cadre de la diffusion de l'expérimentation, par territoire de santé

**Action A 2.9 : Développer un modèle d'intervention précoce intégrant l'ensemble des acteurs et ressources (parentales, sanitaires, médico-sociales, éducatives, sociales ...)**

**Objectif stratégique**

- **OS 2** Repérer et diagnostiquer les personnes TED précocement et à tous les âges de la vie

**Objectif opérationnel**

- **OP 2.4** Accompagner les familles vers et après le diagnostic

**Contexte de l'action**

- La mise en œuvre d'interventions intensives précoces, conformes aux recommandations de la HAS et de l'Anesm (qui prévoient l'élaboration de projets personnalisés fondés sur des interventions précoces, globales et coordonnées débutées avant 4 ans) à développer

**Résultats attendus**

- Elaboration de projets d'accompagnement fondés sur une approche éducative, comportementale et développementale pour chaque diagnostic précoce
- Mise en œuvre de cet accompagnement par des interventions (globales, précoces et personnalisées) dans les milieux de vie (famille, assistantes maternelles, crèches, écoles maternelles...)
- Identifier au moins une équipe de proximité par territoire en capacité de réaliser les programmes d'interventions précoces décrits par l'HAS et l'Anesm

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- CAMSP
- CMPP
- CMP
- SESSAD
- Service de pédopsychiatrie
- MDPH

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Analyse des besoins territoriaux
- Etablissement d'un partenariat étroit entre le CRA, un CAMSP et un SESSAD (+ CMPP / CMP / service de pédopsychiatrie) par territoire, pour mettre en œuvre le pôle régional d'intervention précoce
- Formation des acteurs
- Mise en place des Unités d'enseignement en école maternelle (cf. action 4.9)
- Mise en œuvre d'un pôle régional d'intervention précoce, adossé aux équipes d'évaluation et de diagnostic précoce (simple et complexe)

### **Calendrier de l'action**

Analyse des besoins territoriaux	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Etablissement d'un partenariat étroit entre le CRA, un CAMSP et un SESSAD (+ CMPP / CMP / service de pédopsychiatrie) par territoire, pour mettre en œuvre le pôle régional d'intervention précoce	2015 – 2016
Formation des acteurs	Sur la durée du PRA
Mise en place des Unités d'enseignement en école maternelle (cf. action 4.9)	
Mise en œuvre d'un pôle régional d'intervention précoce	2016 - 2017

### **Indicateurs**

- Constitution du pôle régional d'intervention précoce
- Nombre et qualification des professionnels formés
- Nombre d'enfants autistes ou autres TED pris en charge par le pôle régional d'intervention précoce

### **Axe 3 : Amélioration des pratiques vers une mise en œuvre des RBPP**

La sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs de l'autisme est un levier important du 3<sup>ème</sup> plan autisme en vue d'améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement. L'objectif est de diffuser au plus grand nombre (professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du secteur social et médico-social, communauté éducative, ...) un état des connaissances relatif à la définition et à la compréhension de l'autisme et de les doter d'une meilleure connaissance des différentes méthodes d'évaluation et d'accompagnement des personnes autistes ou autres TED. Les formations permettront également de diffuser largement les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS et de l'Anesm afin que ces dernières puissent être appliquées.

## **Action A 3.1 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des paramédicaux<sup>1</sup> et des travailleurs sociaux<sup>2</sup>**

### **Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

### **Objectif opérationnel**

- **OP 3.1** Assurer une formation initiale des professionnels conforme à l'état des connaissances

### **Contexte de l'action**

- Une offre de formation sur l'autisme et autres TED méconnue et perfectible
- Un manque de coordination entre les instituts de formation et le CRA
- Une refonte de certains diplômes en cours (DEAVS, DEAMP, éducateur spécialisé)

### **Résultats attendus**

- Une visibilité et une qualité de l'offre de formation en région Bourgogne
- Un renforcement du partenariat entre les instituts de formation/universités et le CRA

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- Instituts de formation (IFSI, IFAS, IRTESS)
- Universités (UFR de psychologue)

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Une évaluation de l'offre de formation initiale existante : réalisation d'une enquête et d'un état des lieux
- Accompagnement des instituts de formation pour développer l'offre de formation initiale
- Créer une offre de formation initiale complémentaire

---

<sup>1</sup> Aide-soignant, AMP, auxiliaire de puériculture, infirmier, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien,

<sup>2</sup> Assistante sociale, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, animateur, moniteur d'atelier, ...

### **Calendrier de l'action**

Analyse de l'enquête	4ème trimestre 2014
Etat des lieux	1 <sup>er</sup> trimestre 2015
Ingénierie de formation et accompagnement des instituts de formation et universités	2015 - 2016

### **Indicateurs**

- Mise à disposition des résultats de l'enquête et de l'état des lieux
- Evolution du contenu de formation : socle commun et modules spécifiques
- Nombre de formations dispensées et qualification des professionnels formés

<b>Action A 3.2 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des médecins</b>
---

**Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

**Objectif opérationnel**

- **OP 3.1** Assurer une formation initiale des professionnels conforme à l'état des connaissances

**Contexte de l'action**

- Des études de médecine intégrant peu la dimension du handicap en général (et donc sur l'autisme)
- Une pratique professionnelle à renforcer

**Résultats attendus**

- Une formation des médecins sur le handicap et à l'autisme et autres TED dès leur cursus initial
- Une montée en compétences des médecins (notamment sur le repérage, l'évaluation et le diagnostic précoce de l'autisme et autres TED)

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- Universités (UFR de médecine)

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Création d'un module consacré à l'autisme et autres TED
- Intégration du module dans le cursus universitaire

**Calendrier de l'action**

Ingénierie de formation	2015 - 2016
-------------------------	-------------

**Indicateurs**

- Evolution du contenu de formation
- Nombre de médecins formés

**Action A 3.3 : Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des enseignants et autres personnels de l'Education nationale**  
(cf. action 4.9)

**Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

**Objectif opérationnel**

- **OP 3.1** Assurer une formation initiale des professionnels conforme à l'état des connaissances

## **Action A 3.4 : Elaborer un plan régional de formation en lien avec les OPCA et le CNFPT**

### **Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

### **Objectif opérationnel**

- **OP 3.2** Assurer une formation continue de l'ensemble des professionnels conforme à l'état des connaissances

### **Contexte de l'action**

- Une offre de formation continue en Bourgogne insuffisante, éclatée et perfectible
- Des pratiques professionnelles à renforcer
- Evolution des besoins de formation des professionnels en lien avec l'état des connaissances

### **Résultats attendus**

- Une offre de formation continue complète et de qualité
- Une montée en compétence de l'ensemble des professionnels

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- OPCA (Unifaf, Uniformation, ANFH)
- CNFPT

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Un recensement des pratiques professionnelles et des besoins de formation auprès des ESMS et de la psychiatrie et pédopsychiatrie : enquête (méthodes et outils utilisés, qualification des équipes et niveau de maîtrise des méthodes et outils, besoins de formation)
- Une évaluation de l'offre de formation continue existante : enquête + état des lieux
- Une élaboration d'un plan régional de formation

### **Calendrier de l'action**

Analyse de l'enquête	4ème trimestre 2014
Etat des lieux des formations continues existantes	1 <sup>er</sup> trimestre 2015
Ingénierie de formation en concertation avec les différents acteurs	2015
Planification et réalisation des actions de formation	2015 – 2016 - 2017

### **Indicateurs**

- Mise à disposition des résultats de l'enquête et de l'état des lieux
- Nombre de formations dispensées et qualification des professionnels formés

## **Action A 3.5 : Développer l'offre de formation continue médicale**

### **Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

### **Objectif opérationnel**

- **OP 3.2** Assurer une formation continue de l'ensemble des professionnels conforme à l'état des connaissances

### **Contexte de l'action**

- Des études de médecine intégrant peu la dimension du handicap en général (et donc sur l'autisme)
- Une pratique professionnelle à renforcer

### **Résultats attendus**

- Intégration d'une formation pour les médecins sur l'autisme et autres TED dans le dispositif DPC
- Une montée en compétences des médecins (notamment sur le repérage, l'évaluation et le diagnostic précoce de l'autisme et autres TED)

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- Instituts et organismes de formation
- SRA

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Création d'un module consacré à l'autisme et autres TED
- Reconnaissance de la formation au titre du DPC

### **Calendrier de l'action**

Ingénierie de formation	2015 - 2016
-------------------------	-------------

### **Indicateurs**

- Intégration d'une formation dans le DPC et déploiement
- Nombre de médecins formés

**Action A 3.6 : Adapter et poursuivre le déploiement de la mesure 5 (formation de formateurs)**

**Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

**Objectif opérationnel**

- **OP 3.2** Assurer une formation continue de l'ensemble des professionnels conforme à l'état des connaissances

**Contexte de l'action**

- 8 formateurs formés
- 38 professionnels formés en 2012
- 80 professionnels formés en 2013
- Un dispositif qui a fait ses preuves mais qui n'a pas pu toucher l'ensemble des acteurs
- Un potentiel existant (contenu et supports, formateurs formés, ...) à valoriser et à utiliser

**Résultats attendus**

- La diffusion de l'état des connaissances actualisées sur l'autisme et autres TED auprès des différents acteurs
- L'accès à une formation de qualité rapidement

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- Formateurs
- CRA

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Evaluation de la mesure 5
- Poursuite du déploiement des formations en fonction des besoins

**Calendrier de l'action**

Evaluation de la mesure 5	Juin 2014
Déploiement des formations	Sur la durée du PRA

**Indicateurs**

- Nombre de professionnels formés et qualification des professionnels

**Action A 3.7 : Recenser et communiquer sur l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national**

**Objectif stratégique**

- **OS 3** Promouvoir la qualité des soins et d'accompagnement par la formation

**Objectif opérationnel**

- **OP 3.3** Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national

**Contexte de l'action**

- Une méconnaissance de l'offre de formation existante

**Résultats attendus**

- Une visibilité et une lisibilité de l'offre de formation à l'issue de l'état des lieux exhaustif des formations initiales et continues sur la région Bourgogne et au niveau national

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- CREAI
- Instituts et organismes de formation
- Universités
- Education nationale
- OPCA
- CNFPT

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Deux enquêtes et état des lieux
- Elaboration et mise en ligne d'un répertoire de l'offre de formation

**Calendrier de l'action**

Analyse des enquêtes	4ème trimestre 2014
Etat des lieux	1 <sup>er</sup> trimestre 2015
Elaboration et mise en ligne du répertoire de l'offre de formation	1 <sup>er</sup> semestre 2015

**Indicateurs**

- Mise à disposition du répertoire de l'offre de formation (en ligne)
- Nombre de consultation du répertoire de l'offre de formation

#### **Axe 4 : Développement des capacités d'accueil et d'accompagnement**

Aujourd'hui, la plus grande majorité des personnes avec autisme ou autres TED ne bénéficie pas d'une prise en charge adaptée tout au long de leur vie. Les différentes structures existantes sont dans l'incapacité de leur proposer des solutions adaptées pour diverses raisons : manque de places, structure non adaptée aux spécificités de l'autisme, ... D'autres subissent des ruptures dans leur parcours de vie par l'absence de solutions au moment des transitions entre dispositifs (exemple : le passage à l'âge adulte). Par ailleurs, de nombreux adultes ne bénéficient pas d'une offre adéquate à leurs besoins (hospitalisation psychiatrique, ...). Il convient de proposer une offre de dispositifs sanitaires et médico-sociaux adaptée et diversifiée pour permettre un accompagnement tout au long de la vie et de renforcer le maillage entre les différents acteurs.

## **Action A 4.1 Evaluer la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM en vue de l'évolution de l'offre**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

### **Contexte de l'action**

- Des professionnels des établissements et services insuffisamment formés aux procédures d'évaluation, aux outils de diagnostic, aux méthodes, ...
- Une visibilité limitée sur le niveau d'appropriation des RBPP et sur leur mise en œuvre
- Une mise en œuvre hétérogène des RBPP par les établissements ou professionnels de santé et les ESMS

### **Résultats attendus**

- L'amélioration de l'appropriation des procédures, outils et méthodes pour permettre un diagnostic et un accompagnement de qualité des personnes autistes et autres TED (via des formations conformes à l'état des connaissances et aux RBPP)
- La connaissance du degré d'appropriation et mise en œuvre des RBPP (repérage des établissements en difficultés)
- Le respect des RBPP par les établissements ou professionnels de santé et les ESMS accueillant un public avec autisme ou autres TED

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- ESMS

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Enquête "Etat des lieux des pratiques professionnelles et des besoins de formation en Bourgogne"
- Evaluation de la mise en œuvre des RBPP : référentiel qualité produit au niveau national permettant d'identifier pour chaque structure concernée sa situation au regard des RBPP et d'élaborer un plan d'actions pluriannuel (démarche évaluation interne)
- Contrôle de la mise en œuvre des RBPP par les autorités de tutelle (inscription au PRC)

### **Calendrier de l'action**

Analyse de l'enquête	4 <sup>ème</sup> trimestre 2014
Evaluation de la mise en œuvre des RBPP : référentiel qualité national	1 <sup>er</sup> trimestre 2015 : phase test de l'outil Après la phase test : diffusion à l'ensemble des régions
Contrôle par les autorités de tutelle	Sur la durée du PRA

### **Indicateurs**

- Mise à disposition de l'enquête
- Suivi des résultats du référentiel qualité national pour chaque structure

**Action A 4.2 : Amplifier l'accompagnement d'enfants autistes ou avec autres TED par des SESSAD dédiés en lien avec les sections spécialisées des IME**

**Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

**Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

**Contexte de l'action**

- Un maillage territorial en SESSAD autisme à consolider, notamment dans les territoires de santé dépourvus
- Des complémentarités des interventions de l'Education Nationale et du secteur médico-social à optimiser

**Résultats attendus**

- Assurer la qualité et la visibilité de l'offre ambulatoire destinée aux enfants autistes ou avec autres TED
- Création de places de SESSAD dédiées
- Renforcement de l'articulation des interventions scolaires et médico-sociales autour des projets personnalisés de scolarisation et d'accompagnement

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA
- Education nationale

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Analyse des besoins territoriaux
- Création de places dédiées

**Calendrier de l'action**

Déploiement des SESSAD sur la base d'un cahier des charges régional	2014-2015
---	-----------

**Indicateurs**

- Nombre d'orientations proposées par les MDPH vers des SESSAD autisme/TED ou vers des dispositifs (dans le cadre de l'expérimentation menée avec les MDPH inscrite dans le SROMS Objectif 4.2 « Renforcer les SESSAD pour permettre un accompagnement plus important en milieu ordinaire pour certains types de handicap »)
- Nombre de places de SESSAD autisme/TED créées, par territoire de santé

## **Action A 4.3 : Agir sur le passage à l'âge adulte**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

### **Contexte de l'action**

- Des transitions entre le secteur enfants et celui des adultes comportant des risques de rupture de prise en charge et de non-continuité d'accompagnement (en particulier des modalités de communication établies)
- Une offre d'accompagnement en vue d'une insertion professionnelle aujourd'hui trop limitée

### **Résultats attendus**

- Anticipation des sorties d'IME et SESSAD en lien avec les MDPH
- Garantie d'une continuité des prises en charge et des accompagnements, incluant celle des outils de communication construits dans le secteur de l'enfance
- Diversification de l'offre, afin de développer dans les territoires des possibilités supplémentaires d'inclusion sociale et préprofessionnelle des adolescents et jeunes adultes autistes ou avec autres TED

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- ESMS
- Education Nationale

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Identification de référents internes aux ESMS du secteur enfants, aptes à garantir en autres la continuité des modalités de communication établies
- Elaboration d'un référentiel pour assurer la continuité d'accompagnement
- Développement et formalisation de "période d'adaptation" au moment du changement d'ESMS (secteur enfants à secteur adultes)
- Déploiement de SAMSAH sur la base d'un cahier des charges régional

**Calendrier de l'action**

Analyse des besoins	Groupe de travail 2015/2016
Elaboration du référentiel	
Rédaction du cahier des charges régional	
Déploiement des SAMSAH	

**Indicateurs**

- Mise à disposition du référentiel
- Nombre de places de SAMSAH pour personnes autistes ou avec autres TED, par territoire de santé

**Action A 4.4 : Rééquilibrer et adapter l'offre institutionnelle pour les adultes autistes ou avec autres TED dans les territoires**

**Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

**Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

**Contexte de l'action**

- Un déséquilibre territorial de l'offre médicalisée pour adultes handicapées, dont les personnes avec autisme ou TED
- Des études de besoins conduites en 2010 concluant à la nécessité de créer des places dans des structures dédiées et de diversifier l'offre d'accompagnement

**Résultats attendus**

- La réduction des inégalités territoriales et une réponse plus adaptée aux besoins
- Le développement des capacités et d'accompagnement en ESMS (FAM / MAS / SAMSAH/ FV / ESAT) et de leurs modalités (accueil de jour, séjours temporaires, WE, nuit, ...) pour les personnes autistes ou autres TED

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Création de places d'accueil et d'accompagnement spécifiques
- Adaptation de places en ESAT

**Calendrier de l'action**

Création de places d'accueil et d'accompagnement spécifiques	Sur la durée du PRA, selon le calendrier des crédits de paiement
Adaptation de places en ESAT	

**Indicateurs**

- Nombre de places créées pour les personnes adultes autistes ou avec autres TED, par territoire et type de structures

## **Action A 4.5 : Adapter les compétences des ESMS aux besoins d'accompagnement des personnes autistes vieillissantes**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

### **Contexte de l'action**

- Complexification de la prise en charge et de l'accompagnement par les établissements des personnes adultes autistes ou avec autres TED vieillissantes

### **Résultats attendus**

- Adaptation des compétences des professionnels pour faire face aux enjeux du vieillissement des personnes autistes ou avec autres TED

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- CRA

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Réalisation d'une étude : identifier le nombre de personnes vieillissantes autistes ou autres TED dans les ESMS et les EHPAD
- Evaluation de la prise en charge : élaboration d'une grille d'évaluation
- Elaboration d'un cahier des charges
- Développement de conventions de partenariat pour permettre l'accès aux consultations gériatriques
- Formation des professionnels des ESMS et des EHPAD concernés (SROMS Objectif 17.2 « Former les professionnels des établissements FAM/MAS/SAMSAH à la problématique du vieillissement et à l'accompagnement de la fin de vie »)

### **Calendrier de l'action**

Réalisation d'une étude  Evaluation de la prise en charge : élaboration d'une grille d'évaluation  Elaboration d'un cahier des charges  Développement de conventions de partenariat pour permettre l'accès aux consultations gériatriques  Formation des professionnels des ESMS et des EHPAD concernés	Groupe de travail 2015/2016
---	-----------------------------

### **Indicateurs**

- Réalisation de l'étude
- Mise à disposition de la grille d'évaluation
- Elaboration du cahier des charges
- Nombre de conventions et nombre de consultations gériatriques
- Nombre et qualification des professionnels formés par territoire

**Action A 4.6 : Poursuivre les opérations de reconversions de lits sanitaires**

**Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

**Objectif opérationnel**

- **OP 4.1** Organiser le maillage des territoires pour un accompagnement de proximité, diversifié, adapté à tous les âges de la vie

**Contexte de l'action**

- Nombre substantiel de personnes avec autismes ou autres TED accueillies en service de psychiatrie de manière non adéquate

**Résultats attendus**

- Une meilleure adéquation de l'offre d'accompagnement et de prise en charge aux besoins des adultes diagnostiqués autistes ou autres TED

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- Etablissements de santé
- ESMS
- CRA et secteurs psychiatriques (cf. action 2.7)

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Repérage des adultes en psychiatrie
- Appui donné aux services de psychiatrie par l'équipe du CRA (cf. action 2.7) pour l'élaboration de projets personnalisés et réorientation, si nécessaire

**Calendrier de l'action**

Repérage des adultes en psychiatrie	Groupe de travail 2015/2016
Appui donné aux services de psychiatrie par l'équipe du CRA pour l'élaboration de projets personnalisés et réorientation, si nécessaire	Sur la durée du PRA

**Indicateurs**

- Nombre de services ayant évalué leur inéquation
- Nombre d'adultes en psychiatrie ayant bénéficié d'un projet personnalisé ou d'une réorientation
- Nombre de places dédiées créées par reconversion hospitalière, par territoire de santé

**Action A 4.7 : Recenser les professionnels de santé libéraux intervenants auprès de personnes autistes ou avec autres TED**

**Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

**Objectif opérationnel**

- **OP 4.2** Garantir l'accès aux soins somatiques des personnes avec autisme ou autres TED

**Contexte de l'action**

- Un accès aux soins des personnes avec autisme ou autres TED aléatoire et limité par la capacité du système de soins (hospitalier et en médecine de ville) à prendre en charge les personnes en situation de handicap en général
- L'existence de ressources ambulatoires insuffisamment connues et mobilisées pour contribuer à cet accès aux soins et à l'accompagnement

**Résultats attendus**

- Création d'un répertoire des ressources libérales/ambulatoire en matière de prise en charge des personnes autistes ou avec autres TED par les professionnels de santé libéraux

**Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- URPS
- Ordres professionnels
- CREA

**Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Recensement des ressources libérales/ambulatoire par département
- Exploitation des données et mise en œuvre du répertoire en lien avec les outils existants (ROR, Améli, ...)

**Calendrier de l'action**

Recensement des ressources libérales/ambulatoire par département	2015
Elaboration et diffusion du répertoire régional sur le site internet du CRA Bourgogne	2015 – 2016

**Indicateurs**

- Mise à disposition du répertoire des ressources libérales

## **Action A 4.8 : Assurer l'accès aux soins bucco-dentaires et la prise en charge de la douleur**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.2** Garantir l'accès aux soins somatiques des personnes avec autisme ou autres TED

### **Contexte de l'action**

- Un accès aux soins des personnes avec autisme ou autres TED aléatoire et limité par la capacité du système de soins (hospitalier et en médecine de ville) à prendre en charge les personnes en situation de handicap en général
- Inadaptation des programmes et mesures de prévention pour les personnes autistes ou avec autres TED
- Mauvaise interprétation des troubles du comportement chez la personne autiste ou avec autres TED, qui peut être liée à la douleur non-évaluée
- Une hospitalisation des personnes avec autisme ou TED dites "non communicantes" ou avec des troubles du comportement souvent difficile, fragilisant encore davantage l'accès aux soins

### **Résultats attendus**

- Accès aux soins effectif des personnes autistes ou avec autres TED
- Amélioration de l'état bucco-dentaire des personnes autistes ou avec autres TED
- Montée en compétences des professionnels du sanitaire et du médico-social en matière d'évaluation et de prise en charge de la douleur des personnes autistes ou avec autres TED
- Ouverture des établissements de santé sur les problématiques du handicap

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- Etablissements de santé
- Professionnels de santé libéraux (MSP, réseaux de santé...)
- CRA
- Organismes d'assurance maladie
- Réseau des CREA

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Nommer un référent handicap dans chacun des établissements de santé de la région Bourgogne (fiche de poste standardisée + inscription dans les CPOM hospitalier)
- Adaptation et déploiement des programmes de prévention bucco-dentaire (exemples : M'T dents, PASO, ...)
- Formation des dentistes
- Accessibilité des MSP et plus particulièrement des dentistes
- Formation à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur

### **Calendrier de l'action**

Analyse des résultats de l'Etude ARS "Accès aux soins des personnes en situation de handicap en Bourgogne" (Appel à Projets novembre 2014)	2015
Recensement des programmes de prévention bucco-dentaire et adaptation	2015 – 2016
Convention de partenariats ESMS-professionnels de santé (hospitaliers ou libéraux) sur chacun des territoires	Sur la durée du PRA
Déploiement de formations	Sur la durée du PRA

### **Indicateurs**

- Nombre de référents hospitaliers désignés et formés, par territoire de santé
- Nombre de personnes autistes ou avec autres TED bénéficiaires d'un programme de prévention adapté
- Nombre de professionnels formés à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur

## **Action A 4.9 : Soutenir l'inclusion scolaire**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.3** Promouvoir l'insertion des personnes avec autisme ou autres TED tout au long du parcours de vie

### **Contexte de l'action**

- Une scolarisation des enfants avec autisme ou autres TED en retrait comparativement à d'autres types de déficiences, rendant nécessaire la poursuite de l'effort de scolarisation
- Des complémentarités des interventions de l'Education Nationale et du secteur médico-social à optimiser

### **Résultats attendus**

- Visibilité de l'offre de scolarisation des élèves avec autisme ou TED
- Amélioration de l'articulation des interventions scolaires et médico-sociales autour des projets personnalisés de scolarisation et d'accompagnement
- Création de nouvelles formes de scolarisation adaptées aux prises en charge éducative et comportementale (unités d'enseignement maternelles)

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- Rectorat
- ARS
- CRA

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Réflexion sur des modalités d'implication d'un enseignant spécialisé au sein du CRA
- Montée en charge des Unités d'enseignement maternelles (cible : une par département)
- Formation des AVS et de différents personnels de l'Education nationale par le CRA

### **Calendrier de l'action**

Réflexion sur des modalités d'implication d'un enseignant spécialisé au sein du CRA	2015
Déploiement des UE maternelles (cible : une par département en fonction des crédits alloués)	2014 (21) - 2015 (71)
Généralisation de la formation des AVS et d'autres personnels de l'Education nationale par le CRA	Sur la durée du PRA

### **Indicateurs**

- Nombre d'unités d'enseignement maternelles créés et nombre d'enfants autistes ou autres TED bénéficiaires
- Nombre d'AVS et d'autres personnels de l'Education nationale formés

## **Action A 4.10 : Favoriser l'insertion sociale**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.3** Promouvoir l'insertion des personnes avec autisme ou autres TED tout au long du parcours de vie

### **Contexte de l'action**

- La prise en charge en institution est nécessaire mais elle reste insuffisante. Il est indispensable de proposer des modalités d'habitat diversifiées en fonction des besoins et des capacités des personnes autistes ou autres TED, indissociable d'un projet de vie et prévoyant un réseau de services et d'aides humaines. Toutefois, il existe très peu de lisibilité de l'offre existante et encore peu d'expérimentations vraiment repérées. Une palette de solutions reste donc à imaginer pour répondre à la diversité des situations en s'appuyant sur la mobilisation de divers types d'acteurs : du logement, du médico-social et des services à domicile de droit commun.

### **Résultats attendus**

- Développement de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes avec autisme ou autres TED, en rendant possible l'accès et le maintien dans un logement autonome (recherche action de l'ANCREAI)

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- DREAL
- DRJSCS
- Collectivités locales
- Bailleurs sociaux
- Structures d'intervention à domicile

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

**Modalités de mise en œuvre**

- Etat des lieux des différents dispositifs existants
- Constitution d'un groupe de travail associant les différents acteurs dans le champ du logement
- Définition des actions prioritaires
- Construction de réponses adaptées sur la base d'un partenariat entre les différents acteurs du champ du logement

**Calendrier de l'action**

Etat des lieux des différents dispositifs existants	Groupe de travail 2015/2016
Définition des actions prioritaires	
Construction et mise en œuvre des réponses adaptées	

**Indicateurs**

- Nombre de convention de partenariat

## **Action A 4.11 : Favoriser l'insertion professionnelle**

### **Objectif stratégique**

- **OS 4** Accompagner tout au long de la vie, dans une logique de parcours

### **Objectif opérationnel**

- **OP 4.3** Promouvoir l'insertion des personnes avec autisme ou autres TED tout au long du parcours de vie

### **Contexte de l'action**

- Les personnes autistes ou autres TED ont peu ou pas accès à l'emploi
- L'offre actuelle est quasi inexistante et inadaptée aux spécificités de l'autisme

### **Résultats attendus**

- Articulation entre IME-SESSAD, SAVS-SAMSAH et les services d'insertion professionnelle dans le cadre du parcours de vie
- Développement de l'accès et adaptation de places en ESAT
- Réflexion avec l'Université et le Conseil Régional sur la formation professionnelle et l'accès aux études supérieures

### **Identification des acteurs à mobiliser**

ARS  
Conseil régional  
Universités  
Directe  
Agefiph

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Recensement et analyse des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle
- Adaptation de places en ESAT
- Concertation avec l'Université et le Conseil Régional sur la formation professionnelle et l'accès aux études supérieures

### **Calendrier de l'action**

Recensement et analyse des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle	2016 - 2017
Adaptation de places en ESAT	Sur la durée du PRA
Concertation avec l'Université et le Conseil Régional sur la formation professionnelle et l'accès aux études supérieures	2016 - 2017

### **Indicateurs**

- Nombre de personnes autistes ou autres TED accueillies en ESAT avec un projet personnel individualisé

### **Axe 5 : Soutien aux aidants familiaux**

Etre attentif à la place des familles dans le dispositif d'accompagnement, à leur souffrance et à leurs interrogations est aujourd'hui indissociable de la réflexion sur les modalités de diagnostic et d'intervention. Les familles constituent un appui au quotidien auprès des personnes autistes ou autres TED. Elles font souvent le lien avec les professionnels tout au long du parcours de leur proche. Le 3<sup>ème</sup> plan autisme veut aider les familles à être présentes et actrices tout en prévenant les situations de stress et d'épuisement. Cette ambition vise à renforcer l'accueil et l'information fiables, la formation des familles et des aidants familiaux et la création de places d'accueil temporaire afin de leur offrir des solutions de répit.

## **Action A 5.1 : Informer les familles et les aidants familiaux**

### **Objectif stratégique**

- **OS 5** Reconnaître la place de la famille et des aidants familiaux dans le parcours de vie de la personne autiste et autres TED (du diagnostic à l'accompagnement)

### **Objectif opérationnel**

- **OP 5.1** Garantir un accueil, des conseils et une formation de qualité

### **Contexte de l'action**

- Une mauvaise visibilité des ressources existantes sur la région Bourgogne
- Les familles/aidants familiaux sont en difficultés lorsqu'il s'agit de trouver le bon interlocuteur au bon moment
- De nombreuses informations sur l'autisme et les autres TED à la disposition de tous mais elles ne sont pas toujours fiables (besoin de références fiables et validées)

### **Résultats attendus**

- Une visibilité des ressources existantes sur la région Bourgogne sur le site Internet du CRA
- Une volonté d'apporter aux familles une information, des conseils et une orientation vers l'acteur le plus à même de répondre ou de les accompagner via les structures et leurs professionnels
- Un accès facilité aux connaissances validées et actualisées
- Une meilleure visibilité des actions des CRA

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- ANCRA
- CRA
- CREA

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé et national

### **Modalités de mise en œuvre**

- Elaboration et diffusion d'un annuaire régional des ressources existantes sur le site internet du CRA (équipes d'évaluation et de diagnostic, ESMS, associations, groupes d'écoute, formations, ...)
- Structuration et développement d'une plateforme régionale d'accueil, d'information et d'orientation
- Communication sur l'existence de la plateforme régionale d'accueil, d'information et d'orientation
- Création et gestion d'un portail internet dédié à l'autisme et autres TED (ANCRA)

**Calendrier de l'action**

Etat des lieux des ressources existantes	1er semestre 2015
Elaboration et diffusion de l'annuaire sur le site internet du CRA	1er semestre 2015
Structuration et développement de la plateforme régionale d'accueil, d'information et d'orientation	Sur la durée du PRA
Communication sur l'existence de la plateforme régionale d'accueil, d'information et d'orientation	Sur la durée du PRA
Elaboration du cahier des charges du portail internet (ANCRA)	Calendrier national
Elaboration du portail internet (ANCRA)	Calendrier national

**Indicateurs**

- Mise en ligne de l'annuaire
- Nombre de consultation de l'annuaire (en ligne)
- Mise en place de la plateforme régionale
- Suivi de l'activité du portail internet

## **Action A 5.2 : Développer les formations pour les familles et les aidants familiaux**

### **Objectif stratégique**

- **OS 5** Reconnaître la place de la famille et des aidants familiaux dans le parcours de vie de la personne autiste et autres TED (du diagnostic à l'accompagnement)

### **Objectif opérationnel**

- **OP 5.1** Garantir un accueil, des conseils et une formation de qualité

### **Contexte de l'action**

- L'offre de formation à destination des familles et des aidants familiaux est peu développée
- Des familles et aidants familiaux en position de coordination et de lien avec les professionnels tout au long du parcours de vie de leur proche

### **Résultats attendus**

- Une volonté de soutenir les familles/aidants familiaux à être présents et actifs aux côtés de leurs proches en leur donnant les moyens d'intervenir efficacement et ainsi leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la durée

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CRA et ANCRA
- Familles - Aidants familiaux
- Associations

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Recensement des besoins de formation auprès des familles : constitution d'un groupe de travail
- Répondre aux appels à projets nationaux (CRA)
- Concevoir une offre de formation
- Associer les familles aux formations des professionnels
- Communiquer sur l'offre de formation et les colloques/journées d'information

### **Calendrier de l'action**

Recensement des besoins de formation	2015
Réponse aux appels à projets nationaux	2015
Ingénierie de formation	2015 - 2016
Planification et réalisation des actions de formation	2015 – 2016
Communication de l'offre de formation (répertoire de l'offre de formation)	1er semestre 2015

### **Indicateurs**

- Nombre de familles-aidants familiaux formés
- Mise en ligne du répertoire de l'offre de formation
- Nombre de consultation du répertoire de l'offre de formation (en ligne)

## **Action A 5.3 : Créer des places d'accueil temporaire**

### **Objectif stratégique**

- **OS 5** Reconnaître la place de la famille et des aidants familiaux dans le parcours de vie de la personne autiste et autres TED (du diagnostic à l'accompagnement)

### **Objectif opérationnel**

- **OP 5.2** Développer des solutions de répit

### **Contexte de l'action**

- Des familles et aidants familiaux en situation de fragilité et d'épuisement, notamment lorsque la personne autiste ou autres TED se trouve à domicile ou ne dispose pas d'un accompagnement et d'une prise en charge adaptés

### **Résultats attendus**

- La possibilité pour les familles/aidants familiaux de recourir à des solutions de répit, via un accueil temporaire
- La visibilité de cette offre auprès des familles/aidants familiaux

### **Identification des acteurs à mobiliser**

- ARS
- CG
- MDPH
- Familles - Aidants familiaux
- Associations

### **Localisation de l'action**

4 territoires de santé

### **Modalités de mise en œuvre**

- Identification des besoins
- Identification de bonnes pratiques (région Bourgogne et territoire national)
- Formalisation de propositions concrètes et de recommandations dans la perspective d'un appel à projet
- Mobilisation de l'enveloppe notifiée pour la création de places d'accueil temporaire

**Calendrier de l'action**

Identification des besoins	Groupe de travail 2015/2016
Identification de bonnes pratiques	
Formalisation de propositions concrètes et de recommandations	
Création de places d'accueil temporaire	

**Indicateurs**

- Nombre de places d'accueil temporaire créés

## 5. La gouvernance du PRA

Les actions programmées dans le plan régional autisme mobilisent un nombre important d'acteurs. Pour veiller à leur mise en œuvre effective, il convient de prévoir au niveau régional les modalités de pilotage et de suivi.

La circulaire relative à la mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> plan autisme a invité les ARS à mettre en place une gouvernance régionale en lien étroit avec les CRA.

L'ARS de Bourgogne a désigné Marie-Thérèse BONNOTTE (cheffe de département des personnes en situation de handicap) comme référent administratif et le Docteur Isabelle ROUYER (conseiller médical) comme référent médical.

Les référents autisme de l'ARS rattachés à la Direction de l'autonomie pilotent la mise en œuvre du plan. Ils ont pour missions :

- d'assurer la continuité de mise en œuvre et de suivi du plan dans la région
- de donner de la lisibilité sur l'ensemble des actions conduites
- d'échanger sur leurs expériences avec les autres référents autisme des ARS

Les travaux de mise en œuvre du plan en région doivent s'inscrire dans la concertation régionale déjà à l'œuvre :

- le Comité Technique Régional Autisme (CTRA)
- la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) avec sa commission spécialisée médico-sociale
- la commission de coordination des politiques publiques du médico-social

L'ARS s'appuie sur les membres du CTRA et des CTDA pour formaliser et mettre en œuvre le plan régional autisme. Les CTDA sont des instances de concertation locale réunissant les acteurs de terrain concernés par l'autisme.

Le CTRA, instance de concertation régionale contribue à l'élaboration et au suivi du plan régional autisme et à la déclinaison opérationnelle.

Le CTRA a également vocation à être force de proposition et de mobilisation en matière de politique menée en faveur des personnes autistes ou autres TED et à faciliter l'organisation de réseaux. Il constitue également un lieu de rencontre entre les différents partenaires et de formulation de constats et de réflexions partagés.

La présidence du CTRA est assurée par le directeur général de l'ARS Bourgogne. Le CTRA est composé de la manière suivante : fédérations représentatives, organismes gestionnaires, établissements et services médico-sociaux, associations d'usagers et de familles, éducation nationale, conseils généraux, CRA, établissements et services de santé, MDPH, ARS, URPS, CREA, DIRRECTE, CPAM, DRJSCS, ...

Le CTRA se réunit une à deux fois par an.

En parallèle, l'ARS de Bourgogne a instauré une instance complémentaire : une équipe technique. Cette équipe technique est composée de la manière suivante :

- ARS
- CRA (CHU – CREAM)
- CREAM

Au besoin, l'équipe technique fait appel aux experts.

Cette équipe technique assure à son niveau diverses missions :

- établir des préconisations
- proposer la déclinaison opérationnelle du plan régional d'actions aux différentes instances (CTRA, CTDA, ...)
- préparer les documents pour le CTRA / CTDA / autres instances d'échanges et de concertation
- faciliter les liens entre les différents acteurs
- contribuer à la communication sur la mise en œuvre du plan régional
- ...

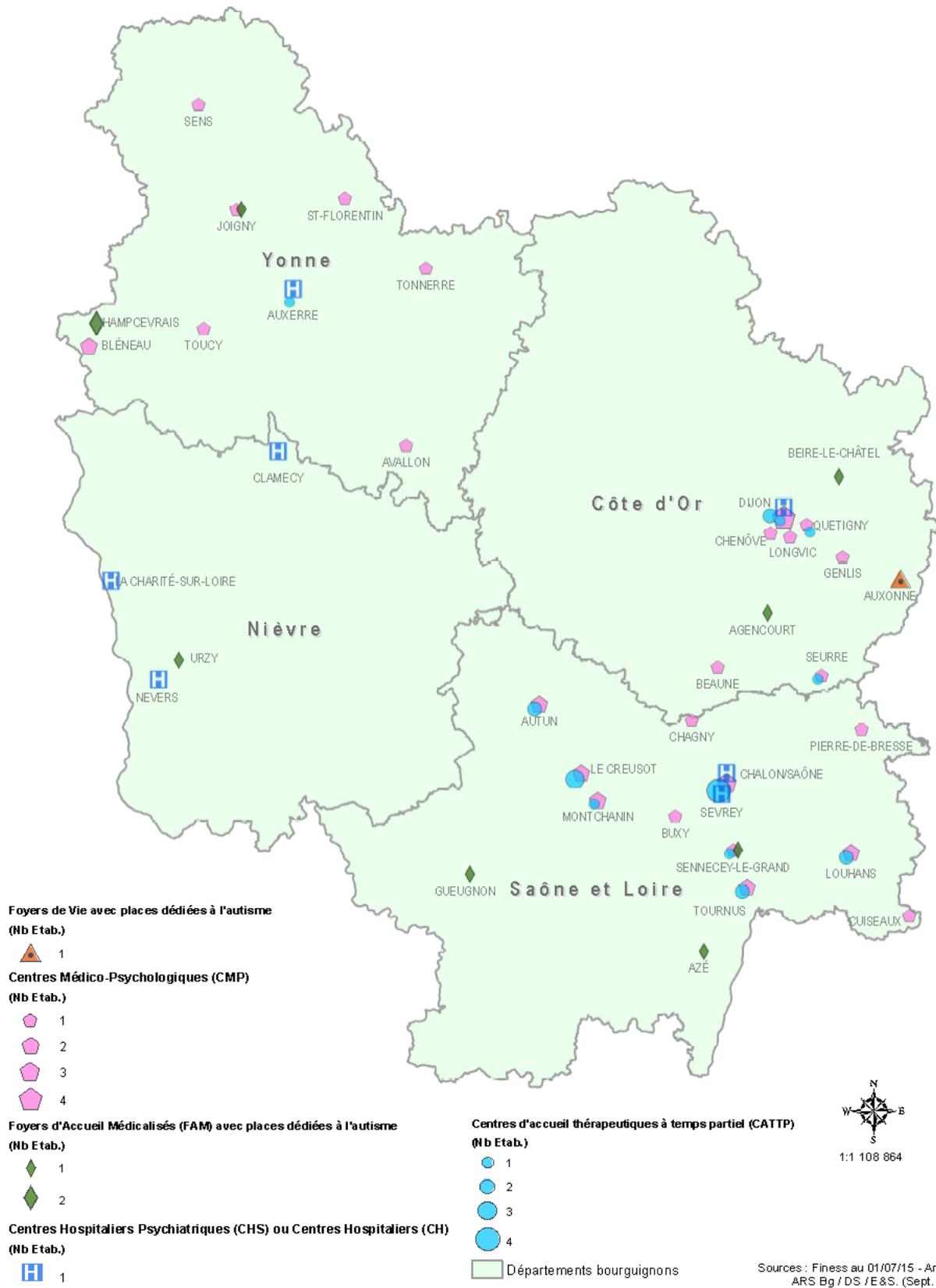


**Annexe 1 : Cartographie**

**ETABLISSEMENTS ET SERVICES ACCUEILLANT DES ENFANTS ET ADOLESCENTS AUTISTES**



# ETABLISSEMENTS ET SERVICES ACCUEILLANT DES ADULTES AUTISTES



**Annexe 2 : Tableau récapitulatif des actions**

<b>Axe 1 :</b>		
<b>Evaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED</b>		
<b>Actions</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>A 1.1 Etudes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de la liste d'attente de la MDPH 21 – Organisation et fonctionnement de la MDPH 21 et de la CDAPH « enfants » (CREAI Bourgogne – 2013)</li> <li>- Zoom enquête ES 2010 : Autisme et TED (ARS - 2013)</li> <li>- Etat des lieux national (2013) - Région Bourgogne - Organisation médico-sociale et offre de soins</li> <li>- Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins des personnes TED (PFOSS - 2014)</li> <li>- Investigations à poursuivre</li> </ul>	<p>2013</p> <p>2013</p> <p>2013</p> <p>2014</p>	<p>Mise à disposition de l'enquête, des études et de l'état des lieux national (région Bourgogne)</p>
<b>A 1.2</b> Système d'information Via-trajectoire	<p>2014 - 2016</p>	<p>Utilisation effective du système d'information partagé (Via-trajectoire)</p> <p>Données sur les besoins repérés</p>

<b>Axe 2 :</b>		
<b>Structuration du territoire en 3 niveaux</b>		
<b>Actions</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>A 2.1</b> Sensibiliser les acteurs de la petite enfance aux signaux d'alerte et au repérage précoce de l'autisme ou autres TED	2015- 2017	Nombre de professionnels de 1 <sup>ère</sup> ligne formés  Nombre d'orientations opérées vers les équipes de niveau 2
<b>A 2.2</b> Elaborer une stratégie de communication relative aux signaux d'alerte de l'autisme ou autres TED auprès des différents acteurs	Sur la durée du PRA	Mise à disposition et diffusion des supports de communication et d'information  Nombre d'interventions et/ou de participations à des manifestations  Revue de presse
<b>A 2.3</b> Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation	2013 - 2015	Nombre de chartes signées  Structuration de la démarche d'évaluation et diagnostic (projet d'établissement, conventions partenariales, ...)  Evaluation de la conformité des démarches d'évaluation et diagnostic (dossier patient/usager) avec la charte régionale
<b>A 2.4</b> Assurer l'accès des équipes aux outils d'évaluation et de diagnostic recommandés par la HAS et l'Anesm	Plan de formation de structure et/ou plan régional de formation autisme	Disponibilité et usage des outils ADI et ADOS pour les équipes de diagnostic
<b>A 2.5</b> Organiser au moins une équipe pluridisciplinaire par territoire de santé de diagnostic simple (niveau 2)	2014 – 2017	Nombre d'équipes de diagnostic simple identifiées  Suivi de l'activité de diagnostic simple de chaque équipe
<b>A 2.6</b> Assurer l'accès pour les équipes de diagnostic simple et d'accompagnement aux compétences spécialisées	2015 – 2017	Nombre de réunions piloté par le CRA (appui méthodologique)  Nombre de réunions et fréquence (RCP)

		<p>Participation des professionnels aux RCP par territoire (typologie)</p> <p>Recours effectif à la télémédecine</p>
<p><b>A 2.7</b> Créer une équipe spécifique de diagnostic et d'appui à l'accompagnement global des adultes autistes Harmoniser les pratiques de diagnostic et d'évaluation (cf. Fiche action A 2.3)</p>	<p>Sur la durée du PRA</p>	<p>Constitution effective d'une ou plusieurs équipes spécifiques pour l'évaluation et le diagnostic simple des adultes autistes et autres TED</p> <p>Suivi de l'activité de diagnostic simple de chaque équipe</p> <p>Allocation de crédits pérennes (rebasage CRA)</p> <p>Suivi de l'activité de diagnostic complexe du CRA</p>
<p><b>A 2.8</b> Garantir une évaluation pluridisciplinaire, homogène et de qualité par les 4 MDPH de la région Bourgogne</p>	<p>Sur la durée du PRA</p>	<p>Nombre et fonctions des personnels des MDPH formés, par territoire de santé</p> <p>Nombre de convention de partenariat CRA-MDPH, et suivi de la mise en œuvre</p> <p>Nombre de personnels formés à la grille GEVA autisme dans le cadre de la diffusion de l'expérimentation, par territoire de santé</p>
<p><b>A 2.9</b> Développer un modèle d'intervention précoce intégrant l'ensemble des acteurs et ressources (parentales, sanitaires, médico-sociales, éducatives, sociales ...)</p>	<p>Sur la durée du PRA</p>	<p>Constitution du pôle régional d'intervention précoce</p> <p>Nombre et qualification des professionnels formés</p> <p>Nombre d'enfants autistes ou autres TED pris en charge par le pôle régional d'intervention précoce</p>

<b>Axe 3 :</b>		
<b>Amélioration des pratiques vers une mise en œuvre des RBPP</b>		
<b>Actions</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>A 3.1</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des paramédicaux et des travailleurs sociaux	2014 - 2016	Mise à disposition des résultats de l'enquête et de l'état des lieux  Evolution du contenu de formation : socle commun et modules spécifiques  Nombre de formations dispensées et qualification des professionnels formés
<b>A 3.2</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des médecins	2015 - 2016	Evolution du contenu de formation  Nombre de médecins formés
<b>A 3.3</b> Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des enseignants et autres personnels de l'Education nationale (cf. action 4.9)		Cf. action 4.9
<b>A 3.4</b> Elaborer un plan régional de formation en lien avec les OPCA et le CNFPT	2014 - 2017	Mise à disposition des résultats de l'enquête et de l'état des lieux  Nombre de formations dispensées et qualification des professionnels formés
<b>A 3.5</b> Développer l'offre de formation continue médicale	2015 – 2016	Intégration d'une formation dans le DPC et déploiement  Nombre de médecins formés
<b>A 3.6</b> Adapter et poursuivre le déploiement de la mesure 5 (formation de formateurs)	Sur la durée du PRA	Nombre de professionnels formés et qualification des professionnels
<b>A 3.7</b> Recenser et communiquer sur l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national	2014 – 2015	Mise à disposition du répertoire de l'offre de formation (en ligne)  Nombre de consultation du répertoire de l'offre de formation

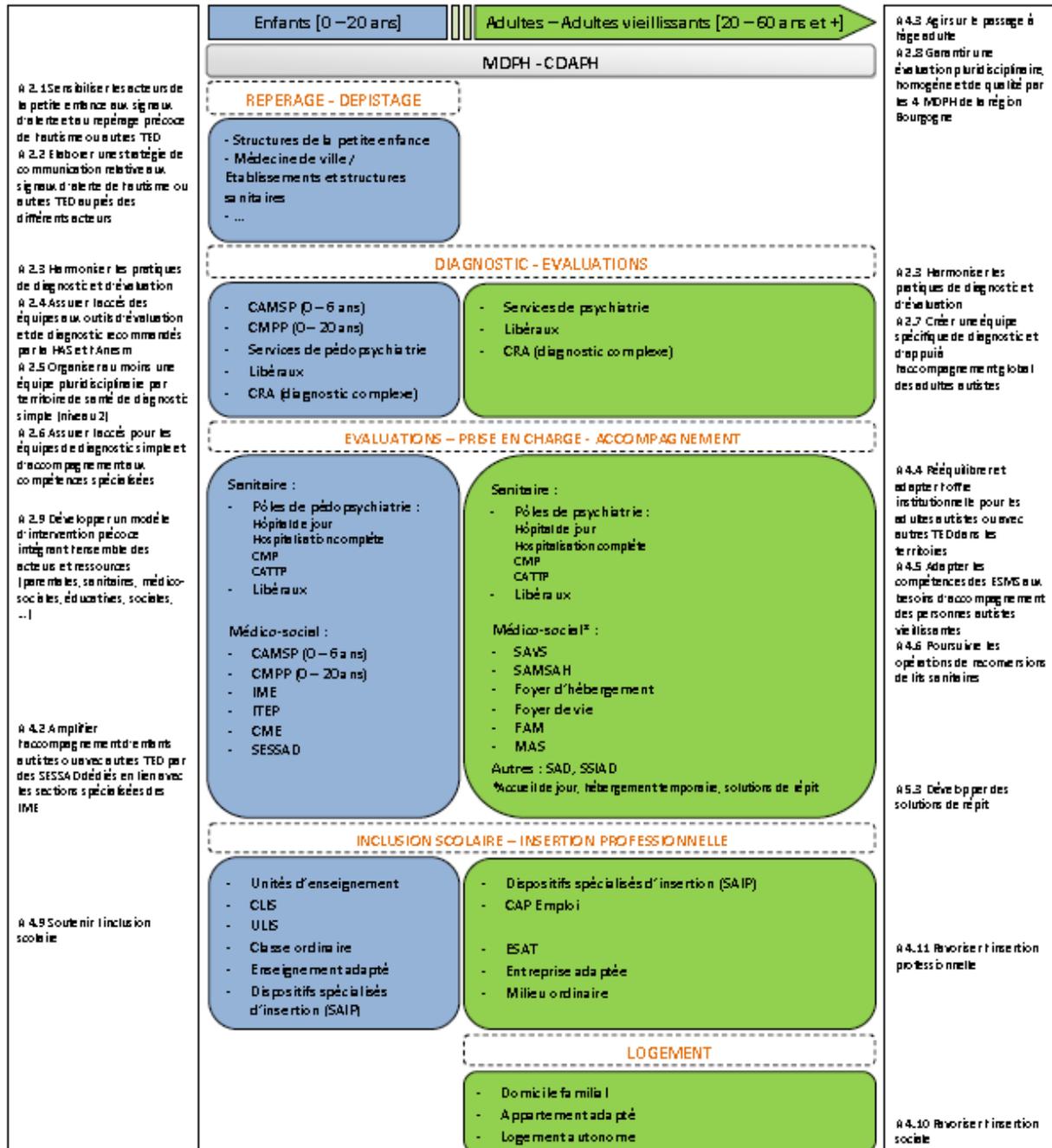
<b>Axe 4 :</b>		
<b>Développement des capacités d'accueil et d'accompagnement</b>		
<b>Actions</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>A 4.1</b> Evaluer la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM en vue de l'évolution de l'offre	Sur la durée du PRA	Mise à disposition de l'enquête  Suivi des résultats du référentiel qualité national pour chaque structure
<b>A 4.2</b> Amplifier l'accompagnement d'enfants autistes ou avec autres TED par des SESSAD dédiés en lien avec les sections spécialisées des IME	2014 – 2015	Nombre d'orientations proposées par les MDPH vers des SESSAD autisme/TED ou vers des dispositifs (dans le cadre de l'expérimentation menée avec les MDPH inscrite dans le SROMS Objectif 4.2 « Renforcer les SESSAD pour permettre un accompagnement plus important en milieu ordinaire pour certains types de handicap »)  Nombre de places de SESSAD autisme/TED créés, par territoire de santé
<b>A 4.3</b> Agir sur le passage à l'âge adulte	2015 – 2016	Mise à disposition du référentiel  Nombre de places de SAMSAH pour personnes autistes ou avec autres TED, par territoire de santé
<b>A 4.4</b> Rééquilibrer et adapter l'offre institutionnelle pour les adultes autistes ou avec autres TED dans les territoires	Sur la durée du PRA	Nombre de places créées pour les personnes autistes ou avec autres TED, par territoire et type de structures
<b>A 4.5</b> Adapter les compétences des ESMS aux besoins d'accompagnement des personnes autistes vieillissantes	2015 – 2016	Réalisation de l'étude  Mise à disposition de la grille d'évaluation  Elaboration du cahier des charges  Nombre de conventions et nombre de consultations gériatriques

		Nombre et qualification des professionnels formés par territoire
<b>A 4.6</b> Poursuivre les opérations de reconversions de lits sanitaires	Sur la durée du PRA	<p>Nombre de services ayant évalué leur inéquation</p> <p>Nombre d'adultes en psychiatrie ayant bénéficié d'un projet personnalisé ou d'une réorientation</p> <p>Nombre de places dédiées créées par reconversion hospitalière, par territoire de santé</p>
<b>A 4.7</b> Recenser les professionnels de santé libéraux intervenants auprès de personnes autistes ou avec autres TED	2015 – 2016	Mise à disposition du répertoire des ressources libérales
<b>A 4.8</b> Assurer l'accès aux soins bucco-dentaires et la prise en charge de la douleur	Sur la durée du PRA	<p>Nombre de référents hospitaliers désignés et formés, par territoire de santé</p> <p>Nombre de personnes autistes ou avec autres TED bénéficiaires d'un programme de prévention adapté</p> <p>Nombre de professionnels formés à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur</p>
<b>A 4.9</b> Soutenir l'inclusion scolaire	Sur la durée du PRA	<p>Nombre d'unités d'enseignement créés et nombre d'enfants autistes ou autres TED bénéficiaires</p> <p>Nombre d'AVS formés</p>
<b>A 4.10</b> Favoriser l'insertion sociale	2015 – 2016	Nombre de convention de partenariat
<b>A 4.11</b> Favoriser l'insertion professionnelle	Sur la durée du PRA	Nombre de personnes autistes ou autres TED accueillies en ESAT avec un projet personnel individualisé

<b>Axe 5 : Soutien aux aidants familiaux</b>		
<b>Actions</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>A 5.1</b> Informer les familles et les aidants familiaux	Sur la durée du PRA	Mise en ligne de l'annuaire  Nombre de consultation de l'annuaire (en ligne)  Mise en place de la plateforme régionale  Suivi de l'activité du portail Internet
<b>A 5.2</b> Développer les formations pour les familles et les aidants familiaux	2015 – 2016	Nombre de familles-aidants familiaux formés  Mise en ligne du répertoire de l'offre de formation  Nombre de consultation du répertoire de l'offre de formation (en ligne)
<b>A 5.3</b> Créer des places d'accueil temporaire	2015 - 2016	Nombre de places d'accueil temporaire créés

**Annexe 3 : Les actions du Plan Régional Autisme en lien avec le parcours de vie des personnes autistes ou autres TED**

Les actions du Plan Régional Autisme en lien avec le parcours de vie des personnes autistes ou autres TED



- A 1.1 Etudes (Etude Lila d'attente MDPH 24/Enquête ES 2010/Etat des lieux nationaux/Etude sur l'accompagnement, la prise en charge et l'évaluation des besoins/Investigations à poursuivre)
- A 1.2 Système d'information Vie-trajectoire
- A 3.1 Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des parents, enseignants et des travailleurs sociaux
- A 3.2 Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des médecins
- A 3.3 Ajuster et développer l'offre de formation initiale auprès des enseignants et autres personnels de l'éducation nationale
- A 3.4 Elaborer un plan régional de formation en lien avec les OPCVA et le CNPPT
- A 3.5 Développer l'offre de formation continue médicale
- A 3.6 Adapter et poursuivre le déploiement de la mesure 3 (formation de formateurs)
- A 3.7 Recenser et communiquer l'offre de formation initiale et continue en région Bourgogne et au niveau national
- A 4.1 Evaluer la mise en œuvre des RBPP HAS/A NESM en vue de l'évolution de l'offre
- A 4.7 Recenser les professionnels de santé libéraux intervenants auprès des personnes autistes ou avec autres TED
- A 4.8 Assurer l'accès aux soins bucco-dentaires et la prise en charge de la douleur
- A 5.1 Informer les familles et les aidants familiaux
- A 5.2 Développer les formations pour les familles et les aidants familiaux